

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR16M2OP004
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Corse 2014-2020
Version	2021.1
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	5
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	8
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	8
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	13
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a.....	13
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b.....	18
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 13i.....	23
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 12 / 9iv.....	30
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU.....	32
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12 / 9iv.....	33
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12.....	35
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a.....	36
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c.....	39
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3a.....	42
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3d.....	47
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a.....	51
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c.....	54
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4e.....	57
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 5b.....	60
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6c.....	63
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 9b.....	66

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 10iii.....	69
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU.....	71
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7 / 10iii.....	72
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7.....	74
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8.....	75
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 9.....	78
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 9.....	79
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises.....	80
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	81
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	83
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme.....	83
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) no 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) no 1304/2013].....	84
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	88
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU).....	90
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....	91
6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	96
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....	100
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....	101
CADEC.....	101
<i>Fonds de garantie</i>	104
CAPI.....	107
<i>Prêts d'honneur</i>	109
FRANCE ACTIVE.....	112
<i>Fonds de garantie</i>	115
FEMUI QUI Venture.....	118
<i>Fonds d'amorçage</i>	119
Fonds de garantie dédié aux PME.....	121
<i>Garantie</i>	122
9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE.....	125
10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	127
10.1. Grands projets.....	127
10.2. Plans d'action communs.....	130
11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	133
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	133
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à	

garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	134
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	134
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	134
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme	134
12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	135
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations	135
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	137
13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....	138
14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	139
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	139
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	139
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	139
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes	139
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant	140
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	140
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	141
16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement)	142
17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]	143
Documents.....	144
Résultats de la dernière validation	145

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Malgré un démarrage tardif du programme opérationnel FEDER FSE 2014-2020, les niveaux de programmation et de certification apparaissent en forte progression depuis les RAMO des années 2018, 2019 et 2020. Cette année est marquée par l'approbation du volet REACT'EU du programme le 28/10/2021. Au 31 décembre 2021, **209 opérations** ont été programmées pour un **coût total programmé de 194 496 960,92 €** et un **coût UE de 90 481 611,69 €**. Parmi ces dossiers, 7 dossiers AT FEDER, 15 dossiers FSE et 187 dossiers FEDER.

Sur l'année 2021, **3 nouvelles opérations** ont été programmées, tandis que 2 opérations ont été déprogrammées :

Au titre du FEDER :

- Aucune nouvelle opération n'a été programmée en 2020 sur l'axe 1 *Innovation*. **13 dossiers sont toujours programmés**, ce qui porte le **taux de programmation à 89%**.

- Sur l'axe 2 *Numérique*, le nombre total de dossiers programmés reste le même en cumulant un total de **83 projets**. En revanche, un projet a été déprogrammé et a laissé sa place à une opération de numérisation des établissements scolaires de la commune de Santa Maria di Lota cofinancée par le FEDER à hauteur de 14 021,50 €. Ce projet vient remplacer une ancienne opération similaire portée sur la même commune, mais dont les coûts et les financements étaient moins élevés. **Le taux de programmation est de 95% et reste le même que l'année précédente. Le total des dépenses certifiées se porte à 8 073 007,04 € au 31 décembre 2021.**

- Sur l'axe 3 *Compétitivité*, **21 dossiers** sont programmés, soit **1 dossier de moins** par rapport à l'année 2020. Cette baisse s'explique par la prise en compte de la déprogrammation d'un dossier relatif à la sélection d'outils financiers pour la dotation d'un fonds de microcrédits (dossier ADIE). Ces modifications se sont faites sur la Pi 3a comme sur la Pi 3d, réduisant leur taux de programmation. Sur la Pi 3d, celui-ci passe de 143% dans le précédent RAMO à 123% cette année et sur la Pi 3a il atteint 38% contre 43% en 2020. A l'échelle de l'axe 3, le taux de programmation est de 73% et donc en baisse par rapport à 2020 où il était de 85%.

- Sur l'axe 4 *Energie - mobilités*, le nombre de dossiers programmés est resté le même par rapport à 2020 (**25**) comme son **taux de programmation fixé à 80%**. Néanmoins, sur la Pi 4c, une **baisse du coût total programmé de 186 665,83 € et de 101 169,83 € du coût UE est constatée** sur l'année 2020. L'opération concernée par cette baisse est la rénovation énergétique de la cinémathèque de

Porto-Vecchio dont les coûts totaux et UE ont été diminués de 186 665,83 € et dont le montant UE programmé a également diminué de 101 169,83 €.

- **Aucun nouveau dossier** n'a été programmé depuis le 01/01/2019 sur **l'axe 5 Risques naturels et tourisme**, le total reste donc à **33 opérations**. Le taux de programmation de l'axe 5 a augmenté en 2020 et s'est établi à **82%** contre **62%** en 2020 grâce à la prise en compte de l'avenant relatif à une opération sur la Pi 5b. L'axe est toujours marqué par un déséquilibre entre la Pi 5b (68% de taux de programmation) et la Pi 6c (106% de programmation).

- Sur **l'axe 6 Cohésion sociale**, **un unique dossier supplémentaire a été programmé**. Il s'agit de travaux de réhabilitation d'un local destiné au relogement de l'association « Les Restos du Cœur » à Bastia. Cette opération représente un investissement FEDER de 330 000 €. Elle porte **le taux de programmation de l'axe 6 à 64% pour 3 866 422 € FEDER**.

- Aucun nouveau dossier n'a été programmé sur **l'axe 8 AT FEDER** par rapport à l'exercice 2020. Le coût total programmé sur cet axe est de 4 445 697,04 €, tandis que 2 457 435,51 € de dépenses en coût total ont été certifiées.

Au titre du FSE :

- Sur l'axe 7 **Formation professionnelle**, aucun nouveau dossier n'a été programmé. Au 31/12/2021, **15 dossiers** sont donc programmés pour un **coût UE de 7 314 951,75 €** et 15 873 600,86 € de coût total. **5 actions sont intégralement achevées**. Le taux de programmation de l'axe 7 s'élève toujours à 90,4 % fin 2021.

Focus ITI

- **Enfin, 1 nouveau dossier a été programmé au titre des Investissements Territoriaux Intégrés sur l'axe 6, pour un montant UE de 330 K€. Il s'agit de la réhabilitation d'un local pour l'association les Restos du Cœur sur le territoire de la CAB. Cette nouvelle programmation porte à 19 le nombre d'opérations ITI, pour un total cumulé de 5,6 M€ UE.**

Focus IF

Les 4 instruments financiers créés dans le cadre du PO FEDER FSE Corse 2014-2020 sont actifs en 2021 avec la création de la société d'investissement Alzà qui permet de mettre en œuvre le fonds d'amorçage confié à Femu Qui Ventures. En plus du fonds d'amorçage précité, qui opère des quasi-participations, le PO Corse a permis le déploiement de deux fonds de garantie, dont l'un pour les publics fragiles, confiés à France Active Garantie et à la Caisse de développement de la Corse (CADEC), et d'un fonds de prêts d'honneur opéré par Corse Active Pour l'Initiative (CAPI). Tous les opérateurs ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel d'offre lancé en 2017. L'année 2021, pour des raisons de fiabilisation des éléments de certification, n'a pas permis de valoriser les dépenses. Néanmoins les ressources du programmes engagées dans ces fonds atteignent 11,5 M€ dont 5,6 M€ de

fonds FEDER. Sur ce montant global, 4,9 M€ payés aux différents outils qui ont permis le soutien de plus de 200 entreprises. La dynamique est désormais bien enclenchée et l'ensemble des gestionnaires d'instruments sont optimistes sur les perspectives de certification. L'année 2021 est également celle où l'autorité de gestion a adopté le volet REACT, lequel comprend une enveloppe destinée à financer de nouveaux instruments adaptés à la sortie de crise COVID, en particulier des prêts à taux zéro.

FEDER REACT-EU

En réponse à la crise sanitaire, le fonds FEDER REACT-UE a été mis en œuvre par l'Autorité de gestion (nouvel axe 10 du programme), dans le cadre d'un dialogue avec la Commission européenne, qui a abouti à la validation de la maquette financière le 28 octobre 2021. En raison de l'adoption tardive de l'axe 10, aucune opération n'a été programmée à ce titre au 31/12/2021. La maquette en coût UE s'élève à **25,67 M€** (dont 987,4 K€ au titre de l'assistance technique FEDER).

Le taux de programmation du PO Corse 2014-2020 atteint 64% au 31/12/2021, ce qui équivaut à une diminution de 13 points par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique non pas par des déprogrammations, mais en raison de l'élaboration de la stratégie REACT-EU et de la modification de la maquette au 28 octobre 2021. De fait, il est à noter que sur la base de la précédente maquette sans prise en compte de l'enveloppe REACT-EU, le taux de programmation s'élèverait à 78%, soit un point supplémentaire par rapport à l'année précédente. 103,13 M€ des montants ont été certifiés depuis le début de la programmation, soit un taux de certification de 42%. A l'échelle de chaque fonds, 98,23 M€ des dépenses ont été certifiées au titre du FEDER, 4,90 M€ au titre du FSE (axe 7).

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire	<p>89% des crédits FEDER de l'axe 1 ont été programmés au 31/12/2021. En l'absence de nouvelle opération, le montant des 13 projets s'élève donc toujours à 16,75 M€ sur les 18,75 M€ maintenant prévus dans la maquette FEDER. 4,4 M€ de dépenses en plus ont été certifiées sur l'année 2021, ce qui porte le total à 14,9 M€, soit 47,7% de la maquette.</p> <p>Concernant l'OS01-Pi01a, 7 dossiers sont toujours programmés pour un coût total de 13,29 M€ et un coût UE de près de 8,52 M€, soit un taux de programmation FEDER de 95%. 5 des 7 dossiers ont été intégralement achevés. Les 2 derniers, portés par l'Université de Corse, n'ont toujours pas démarré.</p> <p>Au titre de la Pi01b, 6 projets ont été programmés, soit 8,23 M€ de montants UE et un coût total de 14,07 M€. Le taux de programmation de cette Pi se porte toujours à 84%. Parmi les dossiers, l'intégralité sont physiquement achevés aujourd'hui contre un seul l'année précédente.</p> <p>L'ensemble des opérations ont été programmées avant le 31/12/2018. Aucune évolution notable n'est à signaler sur l'année 2021.</p>
10	Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie	Aucun dossier n'a été programmé et ne peut être valorisé sur l'axe 10 au 31 décembre 2021. La maquette en coût total de l'axe 10 REACT EU (FEDER) correspond à 24,69 M€, avec un taux d'intervention FEDER estimé à 100%. De facto, le montant maqueté FEDER REACT EU s'élève également à hauteur d'environ 24,69 M€.
11	Assistance technique REACT-EU	A ce stade, les crédits d'assistance technique prévus dans le cadre du fonds exceptionnel FEDER REACT EU n'ont pas fait l'objet de programmation par l'Autorité de gestion au 31/12/2021. La maquette allouée à l'AT FEDER REACT EU s'élève en coût total à 1 645 684 € et en coût UE à hauteur de 987 410 €, soit un taux d'intervention réel estimé à 60%.
12	COVID-FSE Investir dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire	Fin 2021, l'axe 12 FSE du PO Corse, déployé dans le cadre de la réponse à la crise sanitaire, ne faisait pas état de dossiers programmés. A titre informatif, il est prévu une enveloppe FSE de 2,35 M€ UE, pour une maquette en coût total s'élevant à 4,7 M€, soit un taux d'intervention réel escompté de 50%. Cet axe résulte de

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		l'élaboration de la stratégie REACT EU et de la validation par la Commission européenne d'une nouvelle maquette financière du PO FEDER-FSE Corse le 28 octobre 2021.
2	Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire	<p>Sur l'axe 2, la dynamique de programmation était particulièrement forte depuis 2018. Elle marque le pas sur l'année 2021, puisque le taux de programmation se maintient à 95% comme lors du précédent RAMO, malgré une légère diminution de 2 K€ FEDER programmés. Par ailleurs, le taux de certification a fortement augmenté pour atteindre plus de 50% au 31/12/2021.</p> <p>Sur la Pi 2a, une seule opération a été achevée physiquement sur les 3 programmées. Il s'agit d'un projet d'exploitation et de sécurisation du réseau haut débit réalisé pour le centre hospitalier de Bastia pour un montant FEDER de 576 853,5 € sur un coût total programmé de 1 153 707 €.</p> <p>Pour la Pi 2c, les montants UE de la maquette et le nombre de dossiers programmés restent les mêmes qu'en 2020. Sur l'année 2021, 76,55% des opérations ont été achevées physiquement, soit 24 points de plus que l'année précédente. A noter que le projet de numérisation des écoles de Santa Maria di Lota a été déprogrammé. Néanmoins, un projet similaire, sur la même commune et plus ambitieux au niveau des montants alloués a été programmé sur cette Pi.</p>
3	Augmenter la compétitivité des entreprises corses	<p>L'axe 3 comprend les Pi03a et Pi03d, et rend compte d'un taux de programmation de 71% ce qui représente une baisse de 14 points par rapport à l'année précédente (85%). Cette diminution s'explique principalement par la déprogrammation de 2 projets.</p> <p>Plus que le taux de programmation, c'est le coût UE programmé qui a été revu à la baisse. La Pi 3d est celle qui a subi la plus grosse perte avec une diminution de 1,4 M€ UE. La disparité entre les deux Pi, déjà observée l'année dernière, a donc diminué. Ainsi, si la Pi 03a affiche un taux de programmation de 38% cette année, la Pi 3d, où tous les crédits FEDER avaient été largement consommés (143%), affiche un taux de programmation de 117%. Au total, 21 opérations ont été programmées en 2021 pour un coût UE de 12,01 M€ et un coût total de 32,45 M€. Le taux de certification s'élève à 38,1% du montant total maqueté, soit 16,2 M€.</p> <p>La programmation sur la Pi 03a reste en deçà des objectifs initiaux. En effet, 3,79 M€ UE sur les 10 M€ prévus sur la maquette ont été programmés en 2021, un résultat en baisse par rapport à 2020. 2 des 7 opérations de la Pi ont été achevées, ce qui est identique à l'année 2020.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>A contrario, la Pi 3d s'affiche comme étant en adéquation avec les objectifs affichés par la maquette. En 2021, 8,22 M€ FEDER ont été programmés sur les 7M€ maquetés. Comme en 2020, sur les 13 projets programmés, 8 sont achevés physiquement.</p>
4	Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone	<p>Aucune nouvelle opération n'a été programmée sur les 3 priorités d'investissement (Pi 04a, 04c et 04e) de l'axe 4. Son taux de programmation global est donc toujours de 80% pour un total de 25 dossiers soutenus par le FEDER. Ces opérations représentent 24,58 M€ FEDER programmés, pour un coût total de 54,943 M€, ce qui est en baisse par rapport à 2020. Elles se répartissent comme suit : 5 projets sur la Pi04a « énergies renouvelables », 12 opérations sur la Pi04c « efficacité énergétique » et 8 projets sur la Pi04e « mobilité durable ». En parallèle, le taux de certification a progressé et s'élève à 45,89%, avec 26,58 M€ de dépenses certifiées.</p> <p>Sur la Pi 4a, 4 des 5 dossiers ont été intégralement achevés. Le dernier concerne la rénovation du réseau de chaleur urbain de Corte. Il a été programmé en mars 2017 et représente 789,3 K€ FEDER.</p> <p>La diminution constatée des valeurs de l'axe s'explique par une baisse du coût total et du montant FEDER alloués à au projet de rénovation énergétique de bâtiments publics de Porto-Vecchio (Centre Culturel Communal de la ville et Cinémathèque Régionale de Corse) sur la Pi04c.</p> <p>La Pi 4e affiche quant à elle un taux de programmation de 87%, ce qui est identique à l'année précédente. Au 31/12/2022, 2 projets sur les 8 programmés ont été physiquement achevés. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> -D'un projet de développement d'une voie cyclable d'un montant FEDER de 360 K€ ; -De l'acquisition de six bus électriques par la commune de Porto Vecchio pour un total de 535,6 K€ FEDER.
5	Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire	<p>L'axe 5 se partage 2 priorités d'investissement (Pi05b, Pi06c) appartenant à 2 OT distincts. La Pi 05b est relative aux risques naturels, quant à la Pi 06c, elle se concentre sur la valorisation du patrimoine touristique. Si aucune nouvelle programmation n'a eu lieu, les montants programmés de la Pi 5b ont pratiquement doublé sur l'année 2021 et atteignent plus de 8,1 M€. Cette évolution</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>s'explique par un avenant sur le projet de travaux hydrauliques pour la protection du quartier des Cannes et des Salines à Ajaccio qui était prévu de longue date, mais qui a été validé en 2021. Au total, environ 15,75 M€ FEDER ont été programmés, soit 82% des montants maquettés. L'axe affiche par ailleurs un taux de certification satisfaisant, puisque 84,2% des dépenses, soit environ 26,95 M€ (contre 18,3 M€ l'année précédente), ont déjà été certifiées.</p> <p>Sur la Pi05b, trois dossiers ont été achevés physiquement en 2021. Il s'agit du projet de travaux hydrauliques pour la protection du quartier des Cannes et des Salines, d'une opération liée au réseau d'observation du littoral de la Corse et enfin d'un travail cartographique visant à répertorier la présence d'amiante dans les milieux naturels.</p> <p>Sur la Pi06c, l'ensemble des 25 dossiers ont été programmés avant le 01/01/2019. Ils représentent un coût total de près de 18 M€, dont 7,65 M€ de crédits FEDER. Ces opérations concernent principalement la réalisation d'aménagements de sites touristiques et de plages, la création d'itinéraires cyclotouristiques ou pédestres, la création de produits touristiques innovants, la valorisation du patrimoine naturel et culturel corse, etc. Comme l'année précédente, son taux de programmation est de 106%.</p> <p>Malgré une progression notable de la Pi 5b, les di</p>
6	Renforcer la cohésion sociale	<p>Au cours des précédents exercices du RAMO, un retard avait été constaté dans la mise en œuvre des ITI.</p> <p>Cependant dès 2019, une dynamique s'est créée auprès des OI qui, par un contact régulier avec le service coordonnateur, ont repris confiance dans ce dispositif et ont pu ainsi déployer leur stratégie.</p> <p>Au cours de l'année 2021, l'axe 6 a comptabilisé la programmation de deux opérations supplémentaires : 1/La rénovation du Cosec de Pepito Feretti portée par la CAB consistait à restructurer cet équipement pour répondre aux besoins des clubs sportifs, des scolaires et des associations afin de favoriser l'inclusion sociale par le sport. 2/La réhabilitation d'un local destiné au relogement des Restos des Cœur portée par la Ville de Bastia.</p> <p>Cet axe a également comptabilisé l'achèvement et le solde de deux dossiers : 1/L'aménagement de la Cité des Sciences porté par la Ville de Bastia a été soldé. Ce projet, au cœur des quartiers prioritaires de la ville met à l'honneur la science. 2/La requalification de la place Guasco portée par la Ville de Bastia dans le centre ancien. Enfin, une demande d'aide de la Ville d' Ajaccio pour</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		la création d'un pont urbain et d'une agora couverte dans le quartier des Cannes a été déposée. Le taux de programmation de l'axe a progressé de 5 points en 2021 et s'élève à 64% au 31/12/2021. Sur l'axe 6, 9 dossiers sont physiquement achevés en 2021 soit 3 de plus que l'année dernière. Par ailleurs, le total des montants certifiés sur l'année 2021 s'élève à environ 2,02 M€ représentant ainsi près de 53% de consommation.
7	Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi	L'axe 7 compte aujourd'hui 15 dossiers programmés, soit le même nombre que l'an dernier. Le montant FSE programmé est de 7,31 M€ pour un coût total de 15,87 M€. Le taux de programmation de l'axe s'élève à 90%, soit une progression de 22 points par rapport au RAMO 2020 (68% en 2020). Le montant des dépenses certifiées est de 4,9 M€, ce qui représente désormais 30,3% de taux de certification. L'évolution du taux de programmation s'explique par la révision de maquette du 28 octobre 2021, qui s'est manifestée par l'avènement d'un nouvel axe FSE : l'axe 12, qui s'est vu transférer une partie des fonds maquettés sur l'axe 7 dans le cadre de la réponse à la crise du covid-19. Le Fonds Social Européen (FSE) dispose désormais de deux axes prioritaires (7 et 12) et d'un axe d'Assistance Technique (axe 9).
8	Assistance technique FEDER	L'axe 8 d'assistance technique FEDER comporte 2 objectifs spécifiques distincts : l'OS01 - Assurer une mise en œuvre efficiente du programme dans une logique de simplification des procédures et l'OS02 - Renforcer la visibilité du FEDER auprès des bénéficiaires potentiels et du grand public. Aucun nouveau dossier n'a été programmé sur l'AT FEDER en 2021. De fait, le total de dossiers sur l'axe est de 7 projets. L'ensemble des dossiers représentent un coût total de 4,45 M€, dont 1,62 M€ FEDER. Le taux de programmation de l'AT FEDER s'établit à 40%. En ce qui concerne la certification, environ 2,46 M€ de dépenses ont été certifiées, soit un taux de 36,4 %, en hausse par rapport à l'année 2020.
9	Assistance technique FSE	Au 31/12/2021, les crédits d'assistance technique FSE n'ont pas encore été mobilisés. A noter que la maquette dédiée à l'assistance technique FSE n'a pas été modifiée et se décline comme suit : 900 000 € en coût total et 450 000 € en coût UE, soit un taux d'intervention UE à hauteur de 50%.

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	I - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	En transition	20,00			42,81			"(F) La cible de l'indicateur est largement dépassée. 6 des 7 opérations ont fait remonter des données en réalisé. Seul le dossier CO0009235 ""Les espaces de la Corse médiévale"" n'a fait remonter aucune valeur. Il conviendra d'attendre le solde du dossier pour obtenir des données. Les évolutions des différents projets entraînent une suréalisation des dossiers suivant : - CO0009083 - ""InnovAgrumes - projet d'innovation pour une agrumiculture durable"" - CO0009204 - ""AGRIEX (agriculture d'excellence)"" - CO0009224 - ""Ressources halieutiques du littoral corse 2"" - CO0010254 - ""RUCHES"" - CO0011363 - ""Modelisation Tools For the Sustainable Management Of Fisheries Ressources in Corsica (Outils de modélisation pour la gestion durable des ressources halieutiques en Corse)MSY-MOON FISCH""
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	En transition	20,00			34,45			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	15,00			20,00			"(F) 1 nouvelle coopération d'entreprise a pu être valorisée sur le dossier CO0009083 ""InnovAgrumes - projet d'innovation pour une agrumiculture durable"". Le commentaire relatif à la sous-réalisation du projet (CO0009204 - AGRIEX) est toujours d'actualité. Ce retrait devra être officialisé par une notification et retranscrit dans l'accord de consortium en vigueur. La cible 2023 est atteinte à 133,33%. "
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	15,00			20,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la	EUR	En transition	1 300 000,00			373 657,00			(F) 6 des 7 opérations ont pu faire remonter des valeurs en réalisé. Néanmoins, la valeur réalisée devrait augmenter dans les futurs mois, car les données sont remontées à mesure de la réalisation effective des opérations et de la concrétisation des demandes de solde.

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
		recherche et du développement									
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	1 300 000,00			654 347,00			(S) Aucune nouvelle action n'a été valorisée sur cet indicateur. De fait, les valeurs prévisionnelles ne sont pas suffisantes pour atteindre la cible. Le dossier CO0011363 a par ailleurs diminué de 16 275€ la valeur prévisionnelle du fait du retrait de l'un des financements, ce qui explique les écarts à la baisse entre les RAMO 2020 et 2021. Enfin, le dossier relatif aux espaces de la Corse médiévale n'a pas renseigné de donnée.
F	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	contrat	En transition	18,00			6,00			(F) Cet indicateur ne permettant pas la prise en compte de réalisations partielles, il est nécessaire d'attendre l'achèvement physique des 7 opérations contributrices. Sur 2021, 2 nouvelles opérations ont pu être valorisées (CO0011363 et CO0009204).
S	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	contrat	En transition	18,00			5,00			(S) Les valeurs prévisionnelles dépendent de 4 opérations programmées, mais elles s'avèrent insuffisantes pour permettre l'atteinte de la cible 2023.
F	21	Nombre de brevets et logiciels (PO 2007-2013)	brevets et logiciels	En transition	6,00			3,00			(F) Les 3 dossiers concernés (CO0009083, CO0009204 et 11363) ont été soldés et ont donc chacun fait remonter la valeur "1" en réalisé..
S	21	Nombre de brevets et logiciels (PO 2007-2013)	brevets et logiciels	En transition	6,00			3,00			(S) Les valeurs prévisionnelles dépendent de 3 opérations, mais elles ne permettent pas une atteinte de la cible.
F	23	Nombre de licences	licences	En transition	4,00			0,00			(F) L'opération CO0009204 est indiquée comme "abandonnée en décembre 2019" et la CO0009083 indique "Tout est en open access pour la filière". De fait ces deux dossiers indiquent une valeur de "0" en réalisé. La cible ne sera donc pas atteinte.
S	23	Nombre de licences	licences	En transition	4,00			3,00			
F	24	Nombre de contrats de valorisation	contrat	En transition	4,00			8,00			(F) La valeur cible de cet indicateur est d'ores et déjà dépassée. A ce stade, la valeur en réalisé repose sur 4 projets soit 2 de plus que sur le précédent RAMO : - Les espaces de la Corse médiévale (3 contrats) ; - Ressources halieutiques du littoral Corse 2 (3 contrats). - AGRIEX (1 contrat) - InnovAgrumes (1 contrat) Il est nécessaire d'attendre la réalisation complète des opérations pour pouvoir renseigner l'intégralité des valeurs en réalisé.
S	24	Nombre de contrats de valorisation	contrat	En transition	4,00			10,00			(S) Concernant le prévisionnel, les perspectives s'avèrent très favorables, avec 10 contrats de valorisation prévus dans le cadre des dossiers soutenus sur la Pi01a.
F	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	contrat	En transition	12,00			19,00			(F) Les 4 autres opérations programmées ont été soldées et ont fait remonter des valeurs en réalisé. Le dossier CO0009083 est celui qui contribue le plus à l'atteinte de la cible, puisque 13 contrats ont été adoptés.
S	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	contrat	En transition	12,00			19,00			(S) Les dossiers CO0010254, CO0009235 et CO0009231 n'ont pas renseigné de valeur en prévisionnel.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	28,90			16,30			0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	33,40			33,40			33,35		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	19,00			20,00			20,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	20,00			20,00			20,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	19 920,00	19 920,00		0,00			0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	668 823,00			668 823,00			668 823,00		
F	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	4,00			3,00			0,00		
S	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	5,00			5,00			5,00		
F	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	0,00			0,00			0,00		
S	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	3,00			3,00			3,00		
F	23	Nombre de licences	0,00			0,00			0,00		
S	23	Nombre de licences	4,00			3,00			3,00		
F	24	Nombre de contrats de valorisation	6,00			6,00			0,00		
S	24	Nombre de contrats de valorisation	10,00			10,00			10,00		
F	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	3,00			0,00			0,00		
S	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	19,00			19,00			19,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	33,35			7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	12,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	20,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	668 823,00			70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	5,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	2,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	23	Nombre de licences	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	23	Nombre de licences	1,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	24	Nombre de contrats de valorisation	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	24	Nombre de contrats de valorisation	8,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	7,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00	0,00	0,00
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00
F	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	0,00	0,00	0,00
S	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	0,00	0,00	0,00
F	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00
S	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00
F	23	Nombre de licences	0,00	0,00	0,00
S	23	Nombre de licences	0,00	0,00	0,00
F	24	Nombre de contrats de valorisation	0,00	0,00	0,00
S	24	Nombre de contrats de valorisation	0,00	0,00	0,00
F	8	Nombre de contrats entreprise /reherche public (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00
S	8	Nombre de contrats entreprise /reherche public (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	1 - Augmenter les activités de recherche et la diffusion de leurs résultats dans les domaines de spécialisation régionaux

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
1	DIRD publique / PIB	%	En transition	0,20	2010	0,30	0,30		
2	Part de l'effectif recherche régionale/DAS	%	En transition	27,00	2012	50,00	27,00		L'évaluation d'impact prévue en 2022 pour cet axe devra permettre d'apporter les données suffisantes pour calculer la valeur de cet indicateur.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
1	DIRD publique / PIB	0,30		0,30		0,21		0,20	
2	Part de l'effectif recherche régionale/DAS	27,00		27,00		27,00		27,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
1	DIRD publique / PIB	0,20		0,20		0,20	
2	Part de l'effectif recherche régionale/DAS	27,00		27,00		27,00	

Axe prioritaire	1 - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	560,00			7,00			(F) Le soutien est effectif sur 5 des 6 projets soutenus au moyen de subvention, du fait du versement d'une part de la subvention et du niveau de réalisation des opérations. Cela concerne 7 entreprises au 31/12/2021. Les réalisations ne sont en revanche pas encore effectives et donc valorisables en réalisé sur l'instrument financier.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	560,00			17,00			(S) En valeur prévisionnelle, aucun changement n'est à signaler par rapport au RAMO 2020. Les valeurs sont toujours nettement inférieures à la valeur cible pour 2023. 17 entreprises sont actuellement sélectionnées pour bénéficier d'un soutien sur 6 projets différents. 7 entreprises bénéficieront de subventions et 10 d'instruments financiers
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	10,00			7,00			(F) Le report des valeurs en réalisé est identique à celui du CO01, et ainsi conforme au process d'agrégation des indicateurs entreprises (CO01 à CO05). Les valeurs réalisées se répartissent de la manière suivante : - CO0008542 Développement d'un tracker métabolique (1 entreprise) - CO0012223 Wizard, - LSEE (3 entreprises) - CO0012660 QWANT Music (1 entreprise) - CO0012796 Réalisation d'un démonstrateur type aéronef à très longue autonomie - ACI (1 entreprise) - CO0016083 Développement d'un système d'identification sans contact basé sur une bague connectée - ICARE Technologies (1 entreprise)
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	10,00			7,00			(S) Aucune modification n'est à signaler. 7 entreprises ont bénéficié d'un soutien sous forme de subventions dans le cadre de 5 opérations distinctes.
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	117,00			0,00			(F) Le niveau d'avancement de l'instrument financier ADEC ne permet pas à ce stade de valoriser les entreprises soutenues en réalisé.
S	CO03	Investissement productif: nombre	Entreprises	En	117,00			10,00			(S) Correspond à l'instrument financier ADEC dédié aux jeunes

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
		d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions		transition							pousses à fort contenu innovant et technologique. A ce stade, une contribution du dossier à hauteur de 10 entreprises sur l'indicateur de réalisation CO03 peut être attendue.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	433,00			0,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	433,00			0,00			S) Aucune action collective n'a été programmée sur cet axe. La stratégie d'intervention basée sur le soutien à des projets structurants n'a pas conduit à intervenir sur ce volet. Le programme ne sera pas en mesure de contribuer à l'atteinte de la cible 2023 du CO04 (433 entreprises).
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	53,00			4,00			(F) La valeur réalisée se porte à 4 sur les 2 actions.
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	53,00			4,00			(S) Aucun changement n'est à constater cette année. 2 projets contribuent à cet indicateur, dont l'opération WIZARD qui valorise 3 entreprises coopérant avec des organismes de recherche. La valeur prévisionnelle ne permet pas d'atteindre la cible 2023 pour cet indicateur inscrit au cadre de performance sur l'axe 1.
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	50 000 000,00			820 394,96			(F) 3 opérations valorisent des données en réalisé : Développement d'un tracker métabolique ; WIZARD ; Réalisation d'un démonstrateur type aéronef. Néanmoins avec 1,64% d'atteinte de la cible 2023, ces valorisation restent très faibles. Pour ce dernier, une diminution est constatée entre le RAMO 2020 (71 734€) et le RAMO 2021 (18 002,80€).
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	50 000 000,00			13 792 064,00			(S) En l'absence de nouvelle programmation, 13 792 064€ sont toujours inscrits en prévisionnel dont 10 000 000€ pour l'IF de l'ADEC. Néanmoins, les valeurs prévisionnelles sont insuffisantes pour assurer l'atteinte de la cible 2023. En l'état, il est possible de supposer une atteinte d'environ 26%.
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	En transition	30,00			4,00			(F) Le potentiel des opérations programmées disposant d'une valeur prévisionnelle devrait permettre d'atteindre 20% de la cible 2023. Au 31/12/2021, 2 des 6 projets ont renseigné des valeurs en réalisé : - CO0012223 - Projet Wireless solutions for haZARD monitoring and mitigation (WIZARD) (3 entreprises soutenues) ; - CO0008542 - Développement d'un tracker métabolique (1 entreprise soutenue).
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	En transition	30,00			7,00			(S) 5 des 6 projets permettent à 7 entreprises de bénéficier d'un soutien sur des innovations de produits.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	7,00			4,00			3,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	17,00			17,00			17,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	7,00			7,00			7,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	7,00			7,00			7,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	10,00			10,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			10,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	4,00			1,00			1,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	4,00			4,00			4,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	313 809,16			71 734,00			71 734,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	13 792 064,00			13 792 064,00			13 792 064,00		
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	4,00			0,00			0,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	7,00			7,00			7,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	6,00			1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	6,00			1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	4,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	2 392 064,00			260 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	5,00			1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00	0,00	0,00
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	1 - Accroître les activités d'innovation des entreprises corses dans les domaines de spécialisation intelligente

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
8	DIRD privée	Euros	En transition	22 500 000,00	2010	27 000 000,00	6 000 000,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
8	DIRD privée	6 000 000,00		0,00					

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
8	DIRD privée	22 500 000,00		22 500 000,00		22 500 000,00	

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 13i

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises		342,00			0,00	0,00	0,00	pas de programmation sur REACT'EU en 2021 en raison de l'adoption tardive du programme fin octobre 2021
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises		342,00			0,00	0,00	0,00	idem
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq		167,20			0,00	0,00	0,00	idem
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq		167,20			0,00	0,00	0,00	idem
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services		3,00			0,00	0,00	0,00	idem
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services		3,00			0,00	0,00	0,00	idem
F	26	Nombre de dossiers programmés	dossiers		20,00			0,00	0,00	0,00	idem
S	26	Nombre de dossiers programmés	dossiers		20,00			0,00	0,00	0,00	idem

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	26	Nombre de dossiers programmés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	26	Nombre de dossiers programmés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	26	Nombre de dossiers programmés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	26	Nombre de dossiers programmés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00
F	26	Nombre de dossiers programmés	0,00	0,00	0,00
S	26	Nombre de dossiers programmés	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	1 - Accélérer la transformation numérique du territoire et de sa résilience

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
10	Taux de pénétration des e-services éducatifs	%		25,00	2012	100,00	52,00		indicateur commun avec l'axe 2 (cible augmentée dans le cadre de REACT) - reprise des données antérieures

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
10	Taux de pénétration des e-services éducatifs	52,00		52,00		52,00		25,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
10	Taux de pénétration des e-services éducatifs	25,00		25,00		25,00	

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	2 - Renforcer la compétitivité des entreprises corses pour permettre à l'économie insulaire de rebondir

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
11	Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes	Entreprises		2 045,00	2012	2 200,00	4 607,00		indicateur commun avec axe 3 - cible maintenue dans le cadre de REACT pour soutenir l'activité malgré la crise - reprise des données antérieures - révision envisagée en fin de programme

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
11	Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes	4 265,00		4 105,00		19 549,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
11	Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes	0,00		2 045,00		2 045,00	

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	3 - Accélérer la transition vers une relance durable et une croissance durable

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
15	Consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues	GWh		2 672,00	2013	2 138,00	2 542,00		indicateur commun avec axe 4 (objectif de la programmation pluriannuelle de l'énergie de Corse auquel contribuent l'ensemble des mesures du PO y compris le volet REACT) - reprise des données antérieures

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
15	Consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues	2 542,00		2 542,00		2 542,00		2 672,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
15	Consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues	2 672,00		2 672,00		2 672,00	

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	4 - Accompagner les acteurs du tourisme par la mise en place d'outils innovants visant au renforcement de l'attractivité du territoire

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
21	Flux de visiteurs générés sur la période hors saison	%		58,00	2013	68,00	47,00		indicateur commun avec axe 6 - REACT doit permettre d'annuler les effets de la crise (on remarque une baisse en 2021 en raison des confinements qui ont concentré la fréquentation sur la période estivale - la valeur 2020 est une reprise car il n'avait pas été possible de fixer une valeur cohérente pendant la pandémie)

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
21	Flux de visiteurs générés sur la période hors saison	58,00		58,00		58,00		58,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
21	Flux de visiteurs générés sur la période hors saison	58,00		58,00		58,00	

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	5 - Accompagner l'accès des populations fragiles à des services de proximité essentiels

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
20	Taux de satisfaction des populations vis à vis de leur cadre de vie	%		28,00	2013	55,00	28,00		indicateur commun avec l'axe 6 - REACT doit permettre d'atteindre la cible malgré la crise - pas d'enquête menée jusqu'à la livraison des équipements en cours d'aménagement : la valeur n'a pas été actualisée depuis le début du programme

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
20	Taux de satisfaction des populations vis à vis de leur cadre de vie	28,00		28,00		28,00		28,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
20	Taux de satisfaction des populations vis à vis de leur cadre de vie	28,00		28,00		28,00	

Axe prioritaire	12 - COVID-FSE Investir dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 12 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00

Axe prioritaire	12 - COVID-FSE Investir dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019										
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017										
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015										
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	12 - COVID-FSE Investir dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	12 - COVID-FSE Investir dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV06	CV06 FSE Equipement de protection personnelle (y compris masques jetables, protections oculaires, combinaisons de protection, etc...)	En transition	Nombre équipements	5 000 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV06	CV06 FSE Equipement de protection personnelle (y compris masques jetables, protections oculaires, combinaisons de protection, etc...)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV06	CV06 FSE Equipement de protection personnelle (y compris masques jetables, protections oculaires, combinaisons de protection, etc...)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	En transition	150 000,00			0,00			
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	En transition	150 000,00			0,00			(S) Compte tenu de la modification du PO validée fin 2018, cet OS ne vise plus la création d'accès pour les ménages. Cet indicateur n'est plus pertinent et aurait dû faire l'objet d'une demande de modification dans le cadre de la révision du PO FEDER-FSE 14-20.
F	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	Km	En transition	500,00			0,00			
S	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	Km	En transition	500,00			3,00			(S) Compte tenu de la modification du PO validée fin 2018, la stratégie sur cet OS a évolué et ne vise plus la création "massive de linéaire de fibre". 3 km de fibre sont donc prévus dans le cadre de l'opération "Réseau Régional Haut Débit des établissements d'enseignement du secondaire de Corse"
F	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	Prise	En transition	20 000,00			0,00			
S	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	Prise	En transition	20 000,00			0,00			(S) Compte tenu de la modification du PO validée fin 2018, la stratégie sur cet OS a évolué et ne vise plus la création "massive" de prises THD. Tout comme le CO10, cet indicateur n'apparaît plus pertinent et devra faire l'objet d'une demande de modification dans le cadre de la révision du PO FEDER-FSE 14-20.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00			0,00			0,00		
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00			0,00			0,00		
F	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	0,00			0,00			0,00		
S	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	3,00			3,00			3,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	0,00			0,00			0,00		
S	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	0,00			0,00			14,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00
F	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	0,00	0,00	0,00
S	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	0,00	0,00	0,00
F	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	0,00	0,00	0,00
S	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	1 - Augmenter le déploiement du très haut débit à l'abonné sur les territoires de projets prioritaires

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
9	Foyers couverts par le THD	% foyers	En transition	2,40	2013	65,00	53,02		Estimation à partir des données de l'ARCEP et du nombre de locaux couverts par le FTTH

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
9	Foyers couverts par le THD	41,87		25,52		12,90			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
9	Foyers couverts par le THD	2,40		2,40		2,40	

Axe prioritaire	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	26	Nombre de dossiers programmés	dossiers	En transition	100,00			80,00			(F) 1 dossier a été déprogrammé sur la Pi 02c, mais il a été remplacé par une opération similaire de "Numérisation des écoles de Santa Maria di Lota". Le total des dossiers programmés reste donc à 80. Les perspectives d'atteinte de la cible 2023 sont mitigées.
S	26	Nombre de dossiers programmés	dossiers	En transition	100,00			80,00			
F	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	Utilisateur	En transition	100 000,00			53 500,00			(F) L'actualisation annuelle des données permet de voir une augmentation des utilisateurs sur les écoles de Bastia (CO0009608) et d'Ajaccio (CO0010138). La dynamique de l'indicateur est bonne, même si l'atteinte de la cible 2023 apparaît improbable en l'état ; elle devrait atteindre 79,1% à terme. A noter que la seule mise en oeuvre de l'Espace Numérique de Travail LEIA V2 a permis d'obtenir 39 812 utilisateurs.
S	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	Utilisateur	En transition	100 000,00			79 126,00			(S) La programmation du dossier relatif à la "Numérisation des écoles de Santa Maria di Lota" a permis une augmentation minimale de 4 utilisateurs uniques actifs sur les plateformes pour un total de 79 126, malgré la déprogrammation d'un dossier du même nom.
F	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	Nbre Utilisateur	En transition	150 000,00			36 199,00			(F) 18 dossiers ont pu valoriser des données en réalisé sur l'année 2021 portant le total à 36 199 visiteurs uniques. Parmi eux, les dossiers suivants sont les plus importants : - CO0016910 Equipement numérique et mise en oeuvre d'un dispositif d'animation au sein des espaces municipaux ... (13 267 visiteurs) - CO0010647 Ateliers de médiation numérique à Bastia (1 500 visiteurs).
S	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	Nbre Utilisateur	En transition	150 000,00			1 041 490,00			(S) Aucun dossier supplémentaire n'a été valorisé sur cet indicateur. Les valeurs prévisionnelles devraient permettre d'atteindre la cible 2023 sans difficulté.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	26	Nombre de dossiers programmés	80,00			74,00			56,00		
S	26	Nombre de dossiers programmés	80,00			74,00			56,00		
F	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	48 997,00			47 342,00			25 908,00		
S	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	79 122,00			47 264,00			47 264,00		
F	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	22 316,00			16 512,00			16 512,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
S	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	1 041 490,00			28 990,00			28 990,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	26	Nombre de dossiers programmés	0,00			0,00			0,00		
S	26	Nombre de dossiers programmés	0,00			0,00			0,00		
F	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	1 442,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	10 634,00			2 894,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	1 300,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	19 928,00			2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	26	Nombre de dossiers programmés	0,00		
S	26	Nombre de dossiers programmés	0,00		
F	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	0,00	0,00	0,00
S	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	0,00	0,00	0,00
F	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	0,00	0,00	0,00
S	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	1 - Augmenter l'usage des services numériques dans l'ensemble de la société insulaire pour garantir sa cohésion et conforter sa capacité d'initiative

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
10	Taux de pénétration des e-services éducatifs	%	En transition	25,00	2012	95,00	52,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
10	Taux de pénétration des e-services éducatifs	52,00				52,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
10	Taux de pénétration des e-services éducatifs	25,00		25,00		25,00	

Axe prioritaire	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	730,00			306,00	0,00	0,00	(F) Le versement d'un acompte sur le dossier CO0013187 - Sélection d'outils financiers permet de valoriser 102 entreprises supplémentaires en réalisé sur l'année 2021.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	730,00			705,00	0,00	0,00	(S) La déprogrammation effective du dossier CO0013193 sur la sélection d'outils financiers a retiré 151 entreprises potentiellement bénéficiaires d'un soutien. Par ailleurs, le dossier CO0022305 sur la construction d'une pépinière a revu à la baisse son objectif en ne valorisant que 10 entreprises et non 11. Ces éléments expliquent la diminution de la valeur prévisionnelle de 152 entreprises.
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	480,00			101,00	0,00	0,00	(F) Le versement d'un acompte sur le dossier CO0013187 permet ici de valoriser 101 entreprises en réalisé.
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	480,00			400,00	0,00	0,00	(S) Sur cet indicateur aussi la diminution de la valeur prévisionnelle s'explique par la déprogrammation du dossier CO0013193. La valeur prévisionnelle est donc de 400 entreprises au 31/12/2021, ce qui est en-deçà de la cible 2023 (environ 83,3% à terme).
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	250,00			202,00	0,00	0,00	(F) La cible est atteinte à hauteur de 80,80% et les perspectives finales sont très bonnes.
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	250,00			300,00	0,00	0,00	(S) 4 dossiers valorisent des valeurs sur cet indicateur et non 3 comme indiqué par erreur dans le RAMO 2020. Il s'agit respectivement des opérations : - CO0022305 construction d'une pépinière (10) - CO0014416 mise en place d'une plateforme d'appui à la restructuration économique SFIDA (150) - CO0012574 réhabilitation fonctionnelle de l'ancienne caserne Grossetti (20) - CO0006914 aménagement d'une plateforme de travail coopératif "U san Gabriellu" (120).
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	440,00			1,00	0,00	0,00	(S) Aucune modification n'est à signaler sur l'indicateur CO05 par rapport au RAMO 2020. Des modifications ayant été effectuées entre les RAMO 2019 et 2020.

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	440,00			1,00	0,00	0,00	F) A ce stade, seul le projet de reprise de la SAS Corsica Gastronomica a abouti à la valorisation d'une entreprise en réalisé. La cible 2023 en sera pas atteinte.
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	30 000 000,00			0,00	0,00	0,00	(F) Les investissements privés relatifs aux instruments financiers pourront être constatés de manière fiable dès la sélection des entreprises accompagnées. C'est pourquoi, les valeurs réalisées du CO07 devraient être remontées progressivement. Elles sont fonction du rythme d'avancement des instruments financiers programmés.
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	30 000 000,00			900 000,00	0,00	0,00	(S) La prise en compte de la déprogrammation du dossier CO13193 n'a pas eu d'impact sur les valeurs relatives aux investissements privés. Pour le moment, seul le dossier CO0013194 IF a fait remonter des valeurs. Cependant, en l'état, la valeur prévisionnelle reste très en-deçà de la cible 2023.
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	1 300,00			0,00	0,00	0,00	"(S) La déprogrammation du dossier CO0013193 entraîne une diminution de 200 de la valeur relative à l'augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien. Pour le reste, les 890 nouveaux emplois proviennent de 3 dossiers différents dont 880 des dossiers CO0013194 et CO0013187 relatifs à la sélection d'outils financiers. L'atteinte de la cible apparaît compliqué, elle pourrait se stabiliser à 68,4% environ d'ici à 2023. (F) L'indicateur CO08 devra être complété en réalisé par les services instructeurs, en lien direct avec la réalisation de l'évaluation d'impact du volet compétitivité des entreprises du programme opérationnel FEDER-FSE Corse 2014-2020 qui est en cours."
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	1 300,00			890,00	0,00	0,00	(S) La déprogrammation du dossier CO0013193 entraîne une diminution de 200 de la valeur relative à l'augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien. Pour le reste, les 890 nouveaux emplois proviennent de 3 dossiers différents dont 880 des dossiers CO0013194 et CO0013187 relatifs à la sélection d'outils financiers.
F	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	Superficie	En transition	300,00			0,00	0,00	0,00	(F) Aucun des 3 dossiers n'est soldé, ce qui ne permet pas de faire remonter de valeur en réalisé.
S	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	Superficie	En transition	300,00			2 552,60	0,00	0,00	(S) Aucune modification n'est à signaler sur 2021. Les valeurs inscrites en prévisionnel permettent d'escompter un dépassement important de la cible 2023.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	204,00	0,00	0,00	204,00	0,00	0,00	204,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	857,00	0,00	0,00	857,00	0,00	0,00	743,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	550,00	0,00	0,00	560,00	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	202,00	0,00	0,00	202,00	0,00	0,00	202,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	300,00	0,00	0,00	280,00	0,00	0,00	280,00	0,00	0,00
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	1 090,00	0,00	0,00	1 090,00	0,00	0,00	910,00	0,00	0,00
F	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	2 552,60	0,00	0,00	1 813,60	0,00	0,00	1 235,59	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	292,00	0,00	0,00	121,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	280,00	0,00	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	11,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	1 235,59	0,00	0,00	235,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	0,00	0,00	0,00
S	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	1 - Accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île.

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
11	Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes	Entreprises	En transition	2 045,00	2012	2 200,00	4 607,00		On assiste à une forte reprise des créations d'entreprises en 2021 après une grande baisse au T2 2020 liée à la crise sanitaire. Source : INSEE

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
11	Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes	4 265,00		4 105,00		19 549,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
11	Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes			2 045,00		2 045,00	

Axe prioritaire	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	557,00			877,00			(F) 5 dossiers ont valorisé des valeurs en réalisé. Parmi eux, le dossier CO0014325 relatif à une enquête statistique auprès des voyageurs au départ de la Corse en 2017, porté par l'Agence du Tourisme de la Corse, a été plus performant que prévu, puisque 867 entreprises ont bénéficié d'un soutien dans le cadre de ce projet. La cible est largement dépassée et les valeurs en réalisé devraient encore augmenter en 2022 et/ou 2023.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	557,00			824,00			(S) Sur les 14 opérations programmées sur la Pi 03d, seules 7 ont fait remonter des données en prévisionnel.
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	207,00			0,00			(F) Le dossier n'a toujours pas atteint un niveau suffisant d'achèvement pour être valorisé en réalisé dans le cadre du RAMO 2021. Néanmoins, le potentiel associé à l'opération programmée devraient permettre d'approcher la valeur cible 2023.
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	207,00			150,00			(S) Seul le dossier CO0012653 relatif à la sélection d'outils financiers est valorisé sur le CO03. Il représente 150 entreprises en valeur prévisionnelle.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	350,00			874,00			(F) La cible 2023 a été largement atteinte, notamment grâce au dossier CO0014325 qui a dépassé ses objectifs avec 866 entreprises bénéficiant d'un soutien et non 867 comme indiqué l'année dernière.
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	350,00			671,00			(S) Aucune modification n'est à signaler sur le CO04. 4 opérations contribuent à l'indicateur : - CO0014325 Enquête statistique auprès des voyageurs au départ de la Corse en 2017 (557 entreprises) - CO0003690 Action collective SUISSE (100 entreprises) - CO0001544 Développement externe, gestion et animation du PIAC (8entreprises) - CO0001539 Action de soutien au développement des compétences et des organisation de la filière aéronautique corse (6entreprises)
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	16 500 000,00			0,00			(F) Les investissements privés sur les instruments financiers pourront être constatés de manière fiable dès la sélection des entreprises accompagnées. A ce stade, le niveau d'avancement des instruments financiers ne permet pas de valoriser les contreparties privées sur les dossiers de la Pi 3d.

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	16 500 000,00			0,00			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	92,00			4,00			(F) Seule l'opération CO0002280 relative aux aides aux projets de R&D, d'innovation de procédés et d'organisations a été soldée et a pu faire remonter des données en réalisé. L'achèvement des autres opérations devraient permettre d'observer une croissance de la valeur réalisée sur le CO08, en cohérence avec le prévisionnel.
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	92,00			16,00			S) Seuls 3 dossiers ont valorisé des données sur l'indicateur CO08. Celles-ci ne permettent pas en l'état d'atteindre la cible 2023. Néanmoins, jusqu'à 9 dossiers supplémentaires pourraient être valorisés prochainement au sein du SI, notamment consécutivement à l'évaluation d'impact du volet compétitivité du PO FEDER-FSE Corse actuellement en cours.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	877,00			877,00			876,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	824,00			825,00			825,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	150,00			151,00			151,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	874,00			874,00			874,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	671,00			671,00			671,00		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	4,00			0,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	16,00			16,00			4,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	8,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	825,00			215,00	0,00	0,00	15,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	151,00			1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	8,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	671,00			214,00	0,00	0,00	14,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	4,00			4,00	0,00	0,00	4,00	2,00	2,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	1 - Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
12	Nbre de création moyenne d'emploi salariés dans les établissements de moins de 10 salariés	Nbre	En transition	1 007,00	2010	1 100,00	1 166,09		
13	Nouveaux exportateurs/an	Nbre/an	En transition	10,00	2011	60,00	10,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
12	Nbre de création moyenne d'emploi salariés dans les établissements de moins de 10 salariés	1 166,09				1 166,09			
13	Nouveaux exportateurs/an	10,00							

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
12	Nbre de création moyenne d'emploi salariés dans les établissements de moins de 10 salariés			1 007,00		1 007,00	
13	Nouveaux exportateurs/an			10,00		10,00	

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	4,00			4,40			(F) L'ensemble des 5 dossiers ont fait remonter des données en réalisé, y compris le projet CO0026661 de remplacement de la chaufferie biomasse de la cité scolaire du Fiumorbu, qui ne l'avait pas encore fait sur le RAMO 2020.
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	4,00			4,40			(S) Aucun changement n'est à signaler en ce qui concerne les valeurs prévisionnelles. 5 dossiers participent à l'indicateur et l'essentielle des réalisations sont liées au projet CO009692 du réseau de chaleur de Corte (3,5).
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	658,20			658,20			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	658,20			658,20			(S) En l'absence de nouvelle programmation, les valeurs prévisionnelles n'ont pas changé. 5 dossiers participent à la diminution annuelle estimée des émissions de GES, dont 2 plus particulièrement : - CO0013179 - "Mise en place d'une production hydromaréthermique en réseau centralisé Nérée 2 "(210,78) - CO0009692 - "Rénovation du réseau de chaleur urbain de Corte" (359)

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	3,90			3,90			3,85		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	4,40			3,90			4,35		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	596,00			596,20			596,20		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	658,20			596,20			658,20		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	3,51			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	4,33			3,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	98,80			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	642,08			359,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	1 - Accroître la part de énergies renouvelables dans la consommation régionale

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
14	Production d'énergie renouvelable toutes actions confondues (tout projet avec ou sans aide)	GWh	En transition	850,00	2013	1 079,00	1 008,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
14	Production d'énergie renouvelable toutes actions confondues (tout projet avec ou sans aide)	1 008,00		1 008,00		596,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
14	Production d'énergie renouvelable toutes actions confondues (tout projet avec ou sans aide)	850,00		850,00		850,00	

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	652,00			645,00			
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	652,00			964,00			
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	En transition	1 200 000,00			581 368,00			
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	En transition	1 200 000,00			9 172 690,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	815,65			809,00			(F) 2 dossiers supplémentaires ont valorisé des données en réalisé sur le CO34 de la Pi04c. Par ailleurs le versement du solde sur l'opération CO0014987 "Rénovation Énergétique de l'Éclairage public de la Commune de San Martino di Lota" a permis de valoriser l'ensemble des données prévisionnelles en réalisé. La cible 2023 a été surpassée.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	815,65			6 060,67			(S) 11 des 12 projets doivent permettre une diminution de 6 060,7 tonnes équivalent CO2, avec une contribution importante des dossiers CO0024366 "Rénovation de l'éclairage public de 46 communes en Corse du Sud" (1 768) et CO0023242 "Réhabilitation des 5 Rés. de la ZAC du Finosello à Ajaccio" (1 680).

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	514,00			99,00			99,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	964,00			926,00			430,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	578 185,00			578 185,00			486 520,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	9 172 690,00			7 428 241,00			1 351 241,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	184,90			133,00			112,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	6 060,70			6 017,70			658,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	84,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	84,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	2 787 535,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	749,50			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	1 - Réduire la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires publics

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
15	Consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues	GWh	En transition	2 672,00	2013	2 138,00	2 542,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
15	Consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues	2 542,00		2 542,00					

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
15	Consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues	2 672,00		2 672,00		2 672,00	

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	21 694,00			0,00			(F) En raison d'une erreur d'unité, la cible ne pourra pas être atteinte. Dans la perspective de valoriser les gains en termes de diminution annuelle des émissions de gaz à effet de serre, des investigations spécifiques ont été menés dans le cadre de la réalisation de l'évaluation d'impact Mobilité (Pi04e). Ces travaux ont confirmé les difficultés méthodologiques inhérentes au volet mobilité pour quantifier de manière satisfaisante les émissions de GES.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	21 694,00			34,00			(S) Le calcul de cet indicateur est particulièrement complexe en prévisionnel (gains de GES lié au report modal). De plus, l'indicateur s'avère peu adapté vis-à-vis de la typologie de projets (voies vertes principalement). Un seul dossier contribue à l'indicateur. Il s'agit du dossier lié à l'aménagement de 6 arrêts ferroviaires périurbains entre Bastia et Casamozza (CO0006433) qui valorise une réduction de 34 tonnes équivalent CO2.
F	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	En transition	8,00			5,00			(F) 5 des de 6 arrêts ferroviaires périurbains entre Bastia et Casamozza ont été aménagés au 31/12/2021. Sur cet indicateur, il est nécessaire de disposer d'un achèvement physique des opérations pour valoriser la donnée. Ce projet participe ainsi à l'atteinte des objectifs fixés, avec une cible 2023 à hauteur de 8 gares ou arrêts aménagés. En l'absence de nouvelle programmation, la cible sera atteinte à 75%.
S	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	En transition	8,00			6,00			S) A ce stade de la programmation sur la Pi 4e mobilité durable, seul le projet CO0006433 "Aménagement de 6 arrêts ferroviaires périurbains entre Bastia et Casamozza" contribue au Rea6 (cadre de performance).

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	34,00			34,00			34,00		
F	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	5,00			5,00			5,00		
S	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	6,00			6,00			6,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
		gaz à effet de serre									
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	34,00			34,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	5,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	6,00			6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00
F	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	0,00	0,00	0,00
S	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	1 - Augmenter l'utilisation des transports collectifs et des modes individuels durables dans les zones urbaines d'Ajaccio et de Bastia ainsi que dans les zones couvertes par une stratégie territoriale intégrée

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
16	Taux d'utilisation des transports collectifs et doux	%	En transition	12,87	2013	14,50	17,50		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
16	Taux d'utilisation des transports collectifs et doux			17,00		17,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
16	Taux d'utilisation des transports collectifs et doux	12,87		12,87		12,87	

Axe prioritaire	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 5b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	En transition	10 000,00			3 638,00	0,00	0,00	(F) 1 038 personnes supplémentaires bénéficient de mesures de protection contre les inondations. Cette donnée a été valorisée sur le projet CO0012366 "Travaux hydrauliques" tranche conditionnelle quartier des Cannes "PAPI" qui a été soldé cette année. Néanmoins, il indiquait une valeur prévisionnelle de 2 500. Ce chiffre a été revu à la baisse pour éviter un double-compte de population sur le quartier des Cannes. En prenant cet aspect en compte, le pourcentage d'atteinte de la cible devrait se situer à terme autour de 50%.
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	En transition	10 000,00			6 320,00	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	6 320,00	0,00	0,00	6 320,00	0,00	0,00	6 320,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	6 320,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00	0,00	0,00
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	1 - Augmenter la part de la population bénéficiant d'activités de prévention et de gestion des risques naturels (inondation, érosion, amiante)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
17	Part de la population couverte par la mise en oeuvre d'une stratégie locale de gestion du risque inondation	%	En transition	8,00	2013	16,00	15,77		données actualisées après étude d'impact
18	Part du linéaire côtier exposé au risque littoral, couvert par une stratégie de gestion intégrée du trait de côte	%	En transition	5,00	2013	25,00	26,06		
19	Communes exposées au risque lié à l'amiante environnementale bénéficiant d'analyse détaillées et de mesures de prévention	Nbre	En transition	11,00	2013	100,00	46,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
17	Part de la population couverte par la mise en oeuvre d'une stratégie locale de gestion du risque inondation	18,03		18,03					
18	Part du linéaire côtier exposé au risque littoral, couvert par une stratégie de gestion intégrée du trait de côte	26,06		26,06					
19	Communes exposées au risque lié à l'amiante environnementale bénéficiant d'analyse détaillées et de mesures de prévention	46,00		46,00		46,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
17	Part de la population couverte par la mise en oeuvre d'une stratégie locale de gestion du risque inondation	8,00		8,00		8,00	
18	Part du linéaire côtier exposé au risque littoral, couvert par une stratégie de gestion intégrée du trait de côte	5,00		5,00		5,00	
19	Communes exposées au risque lié à l'amiante environnementale bénéficiant d'analyse détaillées et de mesures de prévention	11,00		11,00		11,00	

Axe prioritaire	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	En transition	9 600,00			189 154,00			(F) Sur le RAMO 2020, 7 dossiers avaient pu faire remonter des valeurs en réalisé. Une nouvelle opération a été valorisée sur 2021. Le CO0009322 "Aménagement de plages Costa Verde" a valorisé 100 000 visites supplémentaires, alors que seulement 1 500 étaient marquées en prévisionnel. La cible est atteinte à plus de 2 300%, ce qui s'explique par une sous-estimation probable en début de programmation
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	En transition	9 600,00			160 910,00			
F	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	Sites	En transition	9,00			71,00			
S	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	Sites	En transition	9,00			96,00			"(S) Une diminution de la valeur prévisionnelle est constatée entre les RAMO 2020 et 2021. Elle s'explique par la non-pertinence de l'indicateur sur le dossier CO000913 ""Smart Lama "" dont l'objet est de développer une application.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	89 154,00			51 983,00			10 500,00		
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	160 910,00			160 910,00			155 310,00		
F	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	71,00			17,00			3,00		
S	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	116,00			116,00			116,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	500,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	116 310,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	1,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	109,00			3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
F	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	0,00	0,00	0,00
S	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	1 - Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
21	Flux de visiteurs généré sur la période hors saison	%	En transition	58,00	2013	68,00	47,00		Pas de données pertinentes pour l'année 2020 (crise Covid). Une baisse est observée en comparaison avec les années 2019 et 2018 (55%).

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
21	Flux de visiteurs généré sur la période hors saison	0,00		55,00		55,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
21	Flux de visiteurs généré sur la période hors saison	58,00		58,00		58,00	

Axe prioritaire	6 - Renforcer la cohésion sociale
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 9b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	En transition	11 750,00			33 201,00			(S) (F) Cet indicateur est complété hors SI pour la Pi09b, sachant qu'il concerne la population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées. Ces stratégies urbaines ont été mis en oeuvre sur la périmètre de laCAPA (23 861 habitants) et de la Communauté d'agglomération de Bastia (9340 habitants). Ainsi, la valeur du CO37 est de 33 201 habitants, comme précisé en valeur prévisionnelle. La cible a d'ores-et-déjà été dépassée.
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	En transition	11 750,00			33 201,00			
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	En transition	21,00			10,00			(F) 2 nouveaux dossiers ont été soldés, valorisant 4 équipements et services en plus en réalisé. A ce titre, l'opération CO0015087 ""Réfection de 2 logements quartier St Jean destinés aux personnes temporairement sans logement"" a vu une séparation d'un logement en deux et a donc pu valoriser 3 logements en réalisé. La seconde opération est la CO0025863 ""Travaux de requalification de la place GUASCO"" qui a fait remonter 1 en réalisé.
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	En transition	21,00			13,00			(S) La programmation du dossier CO0028042 ""Travaux de réhabilitation d'un local destiné au relogement de l'association les Restos du Coeur"" permet de faire remonter 1 nouvel équipement et service créé ou modernisé en prévisionnel.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	33 201,00			33 201,00			33 201,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	33 201,00			33 201,00			33 201,00		
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	6,00			9,00			9,00		
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	12,00			9,00			9,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00						0,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00						0,00	0,00	0,00
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00						0,00	0,00	0,00
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00						0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00	0,00	0,00
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Renforcer la cohésion sociale
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	1 - Améliorer les conditions socio-économiques et le cadre de vie des populations vulnérables

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
20	Taux de satisfaction des populations vis à vis de leur cadre de vie	%	En transition	28,00	2013	55,00	28,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
20	Taux de satisfaction des populations vis à vis de leur cadre de vie								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
20	Taux de satisfaction des populations vis à vis de leur cadre de vie			28,00		28,00	

Axe prioritaire	7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition		Nombre	4 051,00	1 621,00	2 430,00	286,00	185,00	101,00	0,07	0,11	0,04	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						135,00	95,00	40,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						146,00	48,00	98,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	3 240,00	1 296,00	1 944,00	146,00	48,00	98,00	0,05	0,04	0,05	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						185,00	105,00	80,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						43,00	21,00	22,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						90,00	63,00	27,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						7,00	6,00	1,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						29,00	14,00	15,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176,00	96,00	9,00	5,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00	83,00	29,00	7,00	7,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98,00	48,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98,00	48,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	9,00	10,00	7,00	81,00	55,00	10,00	9,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,00	16,00	8,00	6,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54,00	20,00	9,00	7,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	1,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	8,00	9,00	7,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		

Axe prioritaire	7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	3 798,00	1 516,00	2 282,00	1 033,00	530,00	503,00	0,27	0,35	0,22	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				47,00	18,00	29,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				741,00	318,00	423,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				213,00	67,00	146,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				14,00	7,00	7,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				896,00	425,00	471,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				47,00	24,00	23,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				41,00	20,00	21,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				886,00	493,00	393,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				641,00	262,00	379,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				211,00	87,00	124,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				392,00	159,00	233,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				90,00	57,00	33,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				745,00	365,00	380,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				34,00	19,00	15,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				852,00	430,00	422,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					1 913,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63,00	23,00	40,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52,00	21,00	31,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52,00	17,00	35,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,00	6,00	5,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,00	7,00	7,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	2,00	3,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,00	4,00	8,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	4,00	6,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00					0,00
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00					0,00
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00					0,00
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00					0,00
	Total général des participants		0,00			0,00			84,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	312,00	179,00	133,00	341,00	191,00	150,00	317,00	137,00	180,00

CO02	chômeurs de longue durée	En transition	12,00	7,00	5,00	18,00	8,00	10,00	15,00	3,00	12,00
CO03	personnes inactives	En transition	232,00	78,00	154,00	221,00	121,00	100,00	288,00	119,00	169,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	101,00	30,00	71,00	61,00	27,00	34,00	51,00	10,00	41,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	3,00	2,00	1,00	5,00	1,00	4,00	6,00	4,00	2,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	244,00	118,00	126,00	262,00	147,00	115,00	338,00	139,00	199,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	19,00	10,00	9,00	16,00	8,00	8,00	12,00	6,00	6,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	13,00	6,00	7,00	16,00	8,00	8,00	12,00	6,00	6,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	254,00	146,00	108,00	314,00	200,00	114,00	266,00	130,00	136,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	169,00	70,00	99,00	194,00	90,00	104,00	267,00	96,00	171,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	82,00	33,00	49,00	55,00	22,00	33,00	74,00	32,00	42,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	108,00	52,00	56,00	118,00	53,00	65,00	152,00	47,00	105,00
CO16	participants handicapés	En transition	28,00	24,00	4,00	26,00	16,00	10,00	31,00	15,00	16,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	235,00	119,00	116,00	249,00	133,00	116,00	249,00	109,00	140,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	12,00	6,00	6,00	15,00	9,00	6,00	6,00	3,00	3,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	274,00	133,00	141,00	272,00	154,00	118,00	296,00	139,00	157,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		547,00			567,00			715,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
7	Participants demandeurs d'emploi Séniors	En transition	Nbre	130,00	58,00	72,00	63,00	29,00	34,00	0,48	0,50	0,47	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
7	Participants demandeurs d'emploi Séniors	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	4,00	3,00	13,00	6,00	7,00	16,00	7,00	9,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
7	Participants demandeurs d'emploi Séniors	En transition	27,00	12,00	15,00	0,00	0,00	0,00

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8

Axe prioritaire		8 - Assistance technique FEDER									
(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	Nbre		20,00	5,00	15,00	23,33			(F) En plus des dossiers CO0006371 (Frais de fonctionnement de la DAEM) et CO0012172 (organisation de l'événement City Trail di l'Europa le 8 mai 2017) qui avaient déjà remonté des données en réalisé sur le précédent RAMO, 9,23 ETP supplémentaires ont été inscrit sur l'opération d'assistance technique CO0025579. Le total se porte donc à 23,33 ETP, soit une atteinte de la cible à 116,65%. "
S	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	Nbre		20,00	5,00	15,00	24,00			"(S) 7 dossiers sont toujours fléchés sur cet indicateur. La diminution de la valeur prévisionnelle vient de l'abandon de 3 ETP dans le cadre du projet CO0006006 ""Cellule d'aide au montage de projets européens"", car l'indicateur est suivi annuellement et ne dépend pas en soi des dossiers.
F	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	Nbre		180,00			1,00			(F) Cet indicateur correspond au nombre de dossiers saisis dans le logiciel de gestion Synergie et ayant fait l'objet d'une première analyse dans le cadre de l'instruction. 7 dossiers sont toujours fléchés ici. Seule le dossier CO0005997 "Campagne de communication et organisation de la journée de lancement plurifonds des PO 2014-2020" renseigné une valeur en prévisionnelle et en réalisée.
S	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	Nbre		180,00			1,00			
F	12	Nombre de manifestations souyenues ou organisées	Nbre		13,00			17,00			
S	12	Nombre de manifestations souyenues ou organisées	Nbre		13,00			17,00			
F	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires évènements organisés ou soutenus	nbre		5,00			317,00			
S	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires évènements organisés ou soutenus	nbre		5,00			3,00			
F	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	1		87,00			40,00			
S	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	1		87,00			33,00			
F	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	nbre		13,00			0,00			
S	15	Nombre d'évaluations,	nbre		13,00			0,00			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
		études, enquêtes									
F	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôlé	Nbre		10,00	2,00	8,00	0,00			
S	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôlé	Nbre		10,00	2,00	8,00	0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	14,00			14,10			14,10		
S	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	27,00			17,10			17,10		
F	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	1,00			1,00			1,00		
S	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	1,00			1,00			1,00		
F	12	Nombre de manifestations souvenues ou organisées	17,00			2,00			2,00		
S	12	Nombre de manifestations souvenues ou organisées	17,00			2,00			2,00		
F	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires événements organisés ou soutenus	317,00			1,00			1,00		
S	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires événements organisés ou soutenus	3,00			1,00			1,00		
F	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	28,00			13,00			13,00		
S	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	33,00			13,00			13,00		
F	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	0,00			0,00			0,00		
S	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	0,00			0,00			0,00		
F	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	0,00			0,00			0,00		
S	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	14,10			10,40	0,80	9,60	0,00	0,00	0,00
S	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	17,10			13,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	1,00			1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	1,00			1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	12	Nombre de manifestations souvenues ou organisées	2,00			1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	12	Nombre de manifestations souvenues ou organisées	2,00			1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires événements organisés ou soutenus	1,00			1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires événements organisés ou soutenus	1,00			1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	13,00			13,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	13,00			13,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00
F	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	0,00	0,00	0,00
S	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	0,00	0,00	0,00
F	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	0,00	0,00	0,00
S	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	12	Nombre de manifestations souyenues ou organisées	0,00	0,00	0,00
S	12	Nombre de manifestations souyenues ou organisées	0,00	0,00	0,00
F	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires événements organisés ou soutenus	0,00	0,00	0,00
S	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires événements organisés ou soutenus	0,00	0,00	0,00
F	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	0,00	0,00	0,00
S	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	0,00	0,00	0,00
F	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	0,00	0,00	0,00
S	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	0,00	0,00	0,00
F	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	0,00	0,00	0,00
S	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	9 - Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
16	Nombre de comité de programmation et de suivi		nbre	30,00			35,00	6,00	7,00	1,17			0,00	0,00	0,00
17	Nbre ETP financé par an par l'AT FSE		nbre	7,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
18	Nbre de contrôles externes réalisés		Nbre	20,00			12,00	0,00	0,00	0,60			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
16	Nombre de comité de programmation et de suivi		0,00	0,00	0,00	13,00	6,00	7,00	11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00
17	Nbre ETP financé par an par l'AT FSE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Nbre de contrôles externes réalisés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
16	Nombre de comité de programmation et de suivi		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	Nbre ETP financé par an par l'AT FSE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Nbre de contrôles externes réalisés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 190
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	13
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	1 010
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 076
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	1

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2021 Cumul total	2021 Cumul - hommes	2021 Cumul - femmes	2021 Total annuel	2021 Total annuel - hommes	2021 Total annuel - femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	7,00					
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	En transition	24,00					
1	F	1	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe 1	Euros	FEDER	En transition	14 898 912,29					
12	F	CV30	Indicateur financier	euros	FSE	En transition	0,00					
2	F	2	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition	8 073 007,04					
2	O	26	Nombre de dossiers programmés	dossiers	FEDER	En transition	80,00					
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	1 183,00					
3	F	3	Montant TTC des dépenses certifiées dans l'Axe	Euros	FEDER	En transition	16 197 288,26					
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	4,40					
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	645,00					
4	F	4	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition	26 584 578,30					
4	O	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	FEDER	En transition	5,00					
5	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	En transition	3 638,00					
5	F	5	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDER	En transition	26 949 015,40					
6	F	6	Montant dépenses TTC certifiées dans l'axe	Euros	FEDER	En transition	3 070 223,46					
6	O	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	FEDER	En transition	10,00					
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	1 033,00	530,00	503,00	0,00	0,00	0,00
7	F	7	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FSE	En transition	4 903 819,21					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2020 Cumul total	2019 Cumul total	2018 Cumul total	Observations
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	7,00	4,00	3,00	
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	En transition	23,00	21,00	21,00	
1	F	1	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe 1	Euros	FEDER	En transition	10 548 506,00	5 663 142,50	5 663 142,46	
12	F	CV30	Indicateur financier	euros	FSE	En transition	0,00	0,00	0,00	
2	F	2	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition	5 479 939,00	2 814 052,00	2 814 052,00	
2	O	26	Nombre de dossiers programmés	dossiers	FEDER	En transition	80,00	74,00	56,00	
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	1 081,00	1 081,00	1 080,00	
3	F	3	Montant TTC des dépenses certifiées dans l'Axe	Euros	FEDER	En transition	15 280 781,00	14 158 526,86	14 158 527,00	
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	3,90	3,90	3,85	
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	514,00	99,00	99,00	
4	F	4	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition	18 650 599,00	8 901 398,44	8 901 398,00	
4	O	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	FEDER	En transition	5,00	5,00	5,00	
5	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	En transition	2 600,00	2 600,00	2 600,00	
5	F	5	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDER	En transition	18 307 278,00	9 682 870,72	9 682 871,00	
6	F	6	Montant dépenses TTC certifiées dans l'axe	Euros	FEDER	En transition	2 258 248,00	677 393,56	677 394,00	
6	O	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	FEDER	En transition	6,00	9,00	9,00	
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	1 033,00	1 033,00	1 033,00	
7	F	7	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FSE	En transition	4 231 598,00	4 236 614,00	4 236 614,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	En transition	12,00	0,00	0,00	0,00
1	F	1	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe 1	Euros	FEDER	En transition	341 157,59	0,00	0,00	0,00
12	F	CV30	Indicateur financier	euros	FSE	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
2	F	2	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition	384 809,59	0,00	0,00	0,00
2	O	26	Nombre de dossiers programmés	dossiers	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	9,00	0,00	0,00	0,00
3	F	3	Montant TTC des dépenses certifiées dans l'Axe	Euros	FEDER	En transition	5 120 140,32	0,00	0,00	0,00
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	3,50	0,00	0,00	0,00
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
4	F	4	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition	4 318 211,62	0,00	0,00	0,00
4	O	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
5	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
5	F	5	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDER	En transition	383 315,30	0,00	0,00	0,00
6	F	6	Montant dépenses TTC certifiées dans l'axe	Euros	FEDER	En transition	9 600,00	0,00	0,00	0,00
6	O	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	970,00	658,00	317,00	0,00
7	F	7	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FSE	En transition	1 667 454,34	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	190			560,00		
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	En transition	20			68,00		
1	F	1	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe 1	Euros	FEDER	En transition	5 800 000			31 257 008,49		
12	F	CV30	Indicateur financier	euros	FSE	En transition	0	0	0	4 700 000,00	0,00	0,00
2	F	2	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDER	En transition	2 204 636			15 937 500,38		
2	O	26	Nombre de dossiers programmés	dossiers	FEDER	En transition	60			100,00		
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	386			1 287,00		
3	F	3	Montant TTC des dépenses certifiées dans l'axe	Euros	FEDER	En transition	8 500 000,00			42 500 000,00		
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	4			4,00		
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	120			652,00		
4	F	4	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDER	En transition	9 797 101,00			57 924 814,00		
4	O	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	FEDER	En transition	2			8,00		
5	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	En transition	2800			10 000,00		
5	F	5	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDER	En transition	9 119 437,00			32 000 000,00		
6	F	6	Montant dépenses TTC certifiées dans l'axe	Euros	FEDER	En transition	333 333,00			10 000 000,00		
6	O	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	FEDER	En transition	10			21,00		
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	1580	628	952	3 798,00	1 516,00	2 282,00
7	F	7	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FSE	En transition	3 735 326,00			16 181 802,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	En transition	Total	31 257 008,00	59,99%	27 360 194,08	87,53%	23 309 296,42	16 932 772,17	54,17%	13
10	FEDER REACT-EU		Total	24 685 254,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
12	FSE	En transition	Total	4 700 000,00	50,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
2	FEDER	En transition	Total	15 937 500,00	56,47%	17 223 221,76	108,07%	16 677 023,59	8 795 176,65	55,19%	83
3	FEDER	En transition	Total	42 500 000,00	40,00%	32 450 105,81	76,35%	21 784 601,41	18 404 673,59	43,31%	21
4	FEDER	En transition	Total	57 924 814,00	53,08%	54 943 886,26	94,85%	46 681 119,74	27 567 164,59	47,59%	25
5	FEDER	En transition	Total	32 000 000,00	60,00%	36 066 751,66	112,71%	36 046 808,05	27 728 820,18	86,65%	33
6	FEDER	En transition	Total	10 000 000,00	60,00%	6 133 503,45	61,34%	6 075 050,55	3 070 223,46	30,70%	12
7	FSE	En transition	Total	16 181 802,00	50,00%	15 873 600,86	98,10%	15 569 674,96	5 048 003,06	31,20%	15
11	FEDER REACT-EU		Total	1 645 684,00	60,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
8	FEDER	En transition	Total	6 757 319,00	60,00%	2 725 153,57	40,33%	2 725 153,57	2 457 435,51	36,37%	7
9	FSE	En transition	Total	900 000,00	50,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
Total	FEDER	En transition		196 376 641,00	53,34%	176 902 816,59	90,08%	153 299 053,33	104 956 266,15	53,45%	194
Total	FSE	En transition		21 781 802,00	50,00%	15 873 600,86	72,88%	15 569 674,96	5 048 003,06	23,18%	15
Total	FEDER REACT-EU			26 330 938,00	97,50%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
Total général				244 489 381,00	57,80%	192 776 417,45	78,85%	168 868 728,29	110 004 269,21	44,99%	209

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) no 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) no 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	En transition	001	05	01	07	01		16	FR831	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	1
1	FEDER	En transition	056	01	01	07	01		13	FR831	3 356 793,00	2 014 076,16	808 476,17	1
1	FEDER	En transition	056	01	02	07	01		24	FR831	653 146,00	411 070,84	557 304,70	1
1	FEDER	En transition	056	01	03	07	01		22	FR831	383 578,00	230 146,80	179 337,07	1
1	FEDER	En transition	058	01	02	07	01		19	FR83	636 216,00	636 216,00	478 736,72	1
1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		02	FR83	1 514 811,00	1 514 811,00	1 253 521,18	1
1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		02	FR83	3 783 358,00	3 783 358,00	3 519 093,12	1
1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		01	FR83	457 384,00	457 384,00	447 394,32	1
1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		24	FR83	3 772 134,57	3 772 134,57	3 599 382,65	1
1	FEDER	En transition	062	01	03	07	01		01	FR83	1 501 853,00	1 501 853,00	1 442 805,40	1
1	FEDER	En transition	062	01	03	07	01		13	FR831	1 626 415,00	1 626 415,00	1 637 723,05	1
1	FEDER	En transition	062	01	03	07	01		24	FR831	2 169 487,01	1 301 692,05	1 400 293,88	1
1	FEDER	En transition	064	01	01	07	01		13	FR831	3 505 018,50	2 060 139,00	1 608 703,91	1
2	FEDER	En transition	044	01	01	07	02		18	FR831	550 000,00	550 000,00	550 000,00	1
2	FEDER	En transition	046	01	01	07	02		13	FR83	1 100 000,00	1 100 000,00	56 072,50	2
2	FEDER	En transition	046	01	02	07	02		19	FR831	282 480,00	282 480,00	0,00	1
2	FEDER	En transition	047	01	01	07	02		20	FR83	1 153 707,00	1 153 707,00	1 005 869,06	1
2	FEDER	En transition	080	01	01	01	02		21	FR831	300 000,00	300 000,00	0,00	2
2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		13	FR83	3 789 489,65	3 769 233,89	1 709 525,47	5
2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		13	FR831	107 538,00	91 269,00	60 715,79	2
2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		13	FR832	218 508,00	165 133,00	152 072,09	5
2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		21	FR831	1 072 168,00	993 168,00	128 036,10	4
2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		21	FR832	225 835,86	169 955,43	115 720,15	5
2	FEDER	En transition	080	01	02	01	02		13	FR831	507 040,00	507 040,00	475 112,03	2
2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		13	FR83	2 270 304,83	2 270 304,83	139 145,38	4
2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		13	FR831	77 752,30	77 752,30	27 321,46	3
2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		13	FR832	80 916,00	51 178,00	33 826,72	2
2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		19	FR831	3 049 985,75	3 049 985,75	2 400 923,59	13
2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		19	FR832	1 485 319,14	1 485 319,14	1 219 274,53	19

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégories par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		21	FR832	139 966,91	91 221,43	81 474,09	2
2	FEDER	En transition	080	01	03	07	02		13	FR832	264 891,00	223 604,44	171 295,84	5
2	FEDER	En transition	080	01	03	07	02		21	FR832	194 637,32	169 762,38	118 006,37	4
2	FEDER	En transition	081	01	01	07	02		20	FR83	352 682,00	175 909,00	350 785,48	1
3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		07	FR831	8 658 869,00	4 384 391,10	5 679 039,35	6
3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		24	FR831	2 068 860,00	1 034 430,00	2 068 860,00	1
3	FEDER	En transition	001	04	01	07	03		16	FR831	3 000 000,00	3 000 000,00	1 500 000,00	1
3	FEDER	En transition	001	04	01	07	03		18	FR83	3 000 000,00	3 000 000,00	3 750 000,00	1
3	FEDER	En transition	001	05	01	07	03		16	FR831	1 500 000,00	600 000,00	375 000,00	1
3	FEDER	En transition	063	01	01	07	03		07	FR831	4 710 215,00	2 351 607,50	779 021,47	3
3	FEDER	En transition	066	01	01	07	03		17	FR831	2 051 625,00	2 051 625,00	0,00	1
3	FEDER	En transition	066	01	02	07	03		17	FR831	680 882,72	680 882,72	424 010,32	1
3	FEDER	En transition	066	01	03	07	03		17	FR831	1 918 802,89	1 918 802,89	0,00	1
3	FEDER	En transition	067	01	01	07	03		18	FR83	900 000,00	900 000,00	145 375,83	1
3	FEDER	En transition	067	01	01	07	03		18	FR831	1 186 817,20	1 186 817,20	909 332,62	3
3	FEDER	En transition	067	01	02	07	03		03	FR831	2 774 034,00	676 045,00	2 774 034,00	1
4	FEDER	En transition	010	01	01	07	04		01	FR831	25 720,00	18 004,00	25 720,00	1
4	FEDER	En transition	010	01	03	07	04		15	FR832	41 039,51	28 727,66	41 039,51	1
4	FEDER	En transition	011	01	01	07	04		01	FR832	3 593 354,81	3 593 354,81	3 593 354,81	1
4	FEDER	En transition	011	01	03	07	04		19	FR832	408 640,00	408 640,00	358 007,24	1
4	FEDER	En transition	012	01	03	07	04		15	FR831	178 313,00	124 819,10	178 313,00	1
4	FEDER	En transition	013	01	01	01	04		18	FR832	65 250,00	65 250,00	64 000,00	1
4	FEDER	En transition	013	01	01	07	04		01	FR831	969 181,00	969 181,00	58 211,99	1
4	FEDER	En transition	013	01	01	07	04		18	FR831	7 679 105,00	7 679 105,00	0,00	1
4	FEDER	En transition	013	01	02	07	04		18	FR832	895 777,00	895 777,00	560 366,05	1
4	FEDER	En transition	013	01	02	07	04		23	FR831	1 842 366,67	1 842 366,67	0,00	1
4	FEDER	En transition	013	01	03	07	04		18	FR832	653 526,50	653 526,50	395 424,82	1
4	FEDER	En transition	014	01	01	01	04		18	FR831	1 421 995,05	1 421 995,05	0,00	1
4	FEDER	En transition	014	01	01	07	04		18	FR832	473 557,64	473 557,64	425 253,08	1
4	FEDER	En transition	014	01	01	07	04		21	FR831	17 053 640,77	8 864 396,00	8 347 351,89	2
4	FEDER	En transition	014	01	02	07	04		18	FR831	1 683 772,62	1 683 772,62	638 260,15	1
4	FEDER	En transition	014	01	03	07	04		18	FR831	836 821,78	836 821,78	706 958,15	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégories par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
4	FEDER	En transition	036	01	02	01	04		24	FR831	1 242 857,14	1 242 857,14	1 242 857,14	1
4	FEDER	En transition	036	01	02	07	04		24	FR832	2 730 000,00	2 730 000,00	1 401 612,10	1
4	FEDER	En transition	090	01	01	07	04		24	FR831	774 780,00	774 780,00	0,00	1
4	FEDER	En transition	090	01	02	07	04		24	FR831	2 389 609,77	2 389 609,77	632 190,73	2
4	FEDER	En transition	090	01	02	07	04		24	FR832	9 984 578,00	9 984 578,00	8 898 243,93	3
5	FEDER	En transition	087	01	01	07	05		22	FR83	3 365 000,00	3 365 000,00	2 709 796,03	2
5	FEDER	En transition	087	01	01	07	05		22	FR831	14 406 293,14	14 406 293,14	13 658 411,29	5
5	FEDER	En transition	087	01	01	07	05		22	FR832	335 000,00	335 000,00	335 000,00	1
5	FEDER	En transition	094	01	01	07	06		15	FR831	715 326,90	715 326,90	511 500,29	3
5	FEDER	En transition	094	01	02	07	06		15	FR831	2 807 060,76	2 807 060,76	2 291 168,52	2
5	FEDER	En transition	094	01	02	07	06		15	FR832	3 134 393,86	3 134 393,86	3 134 393,86	1
5	FEDER	En transition	094	01	02	07	06		24	FR832	566 433,98	566 433,98	514 990,80	1
5	FEDER	En transition	094	01	03	07	06		15	FR83	922 018,06	902 074,45	859 201,12	4
5	FEDER	En transition	094	01	03	07	06		15	FR831	7 613 943,25	7 613 943,25	2 813 374,16	6
5	FEDER	En transition	094	01	03	07	06		15	FR832	1 762 391,71	1 762 391,71	561 205,15	5
5	FEDER	En transition	094	01	03	07	06		18	FR832	75 800,00	75 800,00	5 200,00	1
5	FEDER	En transition	094	01	03	07	06		24	FR831	60 000,00	60 000,00	58 725,00	1
5	FEDER	En transition	094	01	03	07	06		24	FR832	303 090,00	303 090,00	275 853,96	1
6	FEDER	En transition	097	01	01	02	09		08	FR831	1 192 025,89	1 192 025,89	1 173 959,34	3
6	FEDER	En transition	097	01	01	02	09		21	FR832	3 582 301,36	3 523 848,46	552 184,23	5
6	FEDER	En transition	097	01	01	02	09		24	FR831	9 600,00	9 600,00	9 600,00	1
6	FEDER	En transition	097	01	02	02	09		21	FR831	1 349 576,20	1 349 576,20	1 334 479,89	3
7	FSE	En transition	117	01	07	07		08	18	FR83	11 329 714,86	11 329 714,86	2 569 260,20	6
7	FSE	En transition	117	01	07	07		08	19	FR83	335 414,00	234 789,80	144 183,85	1
7	FSE	En transition	117	01	07	07		08	19	FR831	83 946,00	83 946,00	0,00	1
7	FSE	En transition	117	01	07	07		08	24	FR832	4 124 526,00	3 921 224,30	2 334 559,01	7
12	FSE	En transition	112	01	07	07		08	18	FR83	0,00	0,00	0,00	0
10	FEDER REACT-EU		026	01	02	07	13		24	FR83	0,00	0,00	0,00	0
8	FEDER	En transition	121	01	07	07			18	FR83	2 564 556,17	2 564 556,17	2 328 923,91	3
8	FEDER	En transition	122	01	07	07			18	FR83	75 968,40	75 968,40	75 968,40	2
8	FEDER	En transition	123	01	07	07			18	FR83	26 186,30	26 186,30	6 949,50	1
8	FEDER	En	123	01	07	07			18	FR832	58 442,70	58 442,70	45 593,70	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
		transition												
9	FSE	En transition	121	01	07	07		08	18	FR83	0,00	0,00	0,00	0
11	FEDER REACT-EU		123	01	07	07			18	FR83	0,00	0,00	0,00	0

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	10	0,00		0,00	
coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	11	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	12	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus	3	0,00		0,00	

par le FEDER					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	7	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	8	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	9	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Un accord cadre "Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des RAMO et des évaluations d'impact du programme" a été mis en œuvre par la Collectivité de Corse.

Dans le cadre de cette procédure, un marché subséquent pour la réalisation d'évaluations d'impact de l'ensemble des axes prioritaires du PO FEDER-FSE Corse entre 2020 et 2023 a été lancé en 2020. Ces 9 évaluations auront vocation à isoler l'effet levier du FEDER, qualifier et quantifier les résultats, effets, impacts du programme.

A échéance de la réalisation du RAMO, 3 évaluations ont déjà été réalisées sur les volets suivants :

- Numérique (Pi02a et Pi02c) – évaluation flash – 2020/2021 :

Concernant le déploiement du Très Haut Débit, la Collectivité de Corse a fait le choix de recourir à des fonds nationaux plutôt que le FEDER pour des raisons d'opportunité et de rapidité de mobilisation des fonds au regard des besoins des acteurs et du rythme du projet FTTH. Ainsi, le financement FEDER a été focalisé sur des projets de Groupes Fermés d'Utilisateurs (GFU) par le biais d'un appel à projets. 3 projets ont fait l'objet d'un soutien UE : 2 dans le secteur éducatif (le réseau régional des établissements d'enseignement secondaire, le réseau des écoles primaires de la commune de Porto-Vecchio) et 1 dans le secteur de la santé (GFU THD Santé, porté par le Groupement de Coopération Sanitaire SIRSCo). Ces opérations sont venues compléter le déploiement des infrastructures Fibre sur le territoire en permettant aux acteurs publics dans les domaines de l'éducation et de la santé de se doter de réseaux propres à leurs métiers, favorables à l'accueil et la création de nouveaux services numériques.

En parallèle, les crédits FEDER ont été mobilisés sur la Pi02c Usages numériques, avec un réabondement pour disposer d'une maquette UE de 7 M€, permettant d'envisager davantage de moyens / actions par rapport à ce qui été prévu initialement (+ 2M€). En matière d'avancement, cette priorité d'intervention montre une dynamique cohérente avec un taux de programmation UE de 83% en octobre 2020. L'intervention s'est principalement concentrée sur des opérations de numérisation des écoles (plus de 50% des crédits) et de médiation numérique. Sur l'e-éducation, les impacts sont indéniables sur la configuration des écoles corse et sur les plans éducatifs, sociaux et territoriaux. Concernant la médiation numérique, il s'agit de la 3ème thématique en volume de projets. De nombreux impacts positifs sont aujourd'hui enregistrés sur le territoire, même si le dispositif connaît un certain nombre de faiblesses, qui comportent des risques pour l'avenir. En revanche, les résultats s'avèrent plus modérés sur la digitalisation des entreprises et le thème de la donnée / data, malgré de forts besoins à l'échelle de la Corse.

- Transition énergétique (Pi04a et Pi04c) – évaluation flash – 2020/2021 :

Le PO FEDER Corse a focalisé sa programmation sur la Pi04c, puisque seulement 1,2 M€ UE sont maquetés sur la Pi04a contre 17,94 M€ sur le volet « efficacité énergétique » des logements collectifs et bâtiments tertiaires publics (Pi04c). De fait, les réalisations de la Pi04a sont peu nombreuses (5) et l'enveloppe financière ne devrait pas permettre de financer beaucoup d'autres projets d'ici à la fin de la période de programmation. Par ailleurs, les lourdeurs administratives ont constitué un frein important pour de nombreux porteurs de projets, tout comme l'incompatibilité observée entre le cycle projet et les échéances du programme sur les EnR. Enfin, un dernier frein est à mettre au regard des effets de concurrence entre fonds (problématique de tarifs de rachat, facilités d'obtention de crédits CPER et ADEME). Si la plus-value du FEDER est difficilement appréciable sur ce thème, on peut noter une diminution des émissions de GES, ainsi qu'une augmentation sensible de la production d'EnR.

Sur l'efficacité énergétique des bâtiments (Pi04c), l'effet levier du FEDER est plus visible, notamment en ce qui concerne les interventions sur le logement et l'éclairage public. Près d'un millier de logements sociaux ont fait l'objet d'une rénovation énergétique, contribuant à la réduction de la précarité énergétique des ménages du parc locatif social corse. Par ailleurs, le FEDER a contribué à réduire de 70 à 78% la consommation d'énergie liée à l'éclairage public pour 48 communes. Il s'agit d'un réel levier de simplification, pour permettre à des petites communes d'intégrer la démarche de réduction de la consommation d'énergie sur le territoire.

- Mobilité durable (Pi04e) – évaluation flash – 2020/2021 :

La Corse présente des caractéristiques géomorphologiques, qui contraignent fortement les politiques de mobilité. Ces caractéristiques induisent une prédominance de la voiture individuelle et un faible développement de l'offre de mobilités collectives et alternatives. Dans ce contexte, l'intervention du programme FEDER a apporté une contribution positive au renforcement d'une offre de mobilité partagée. Pour autant, les effets du FEDER sur l'évolution des mobilités demeurent difficilement mesurables à ce stade et devraient rester relativement limités, au regard des faibles montants engagés et d'investissements encore en cours de réalisation.

Concernant la réduction des émissions de GES, les projets soutenus sont encore en phase de finalisation, et les impacts climatiques ne sont pas encore pleinement mesurables. Par ailleurs, les travaux ont mis en évidence une erreur sur l'unité de la cible à atteindre sur l'indicateur CO34, qui mériterait correction dans le cadre de la prochaine révision. Sous réserve de cette correction, les projections actualisées montrent que le programme est sur une trajectoire positive. Au plan territorial, force est de constater que la question des mobilités hors pôle urbain n'a été que peu investie par le FEDER, la stratégie ayant été fortement concentrée sur les principaux pôles urbains. Certains enjeux pourraient émerger dans le cadre du futur OS 5 (covoiturage interurbain, véloroutes à dimension touristique ...).

- Risques naturels (Pi05b) – évaluation flash - 2021

Le PO Corse 2014-2020 s'est, sur ce volet, concentré sur trois risques naturels : les inondations, le risque d'érosion et le risque amiantifère. Les projets mis en œuvre ont eu pour vocation d'accompagner une stratégie globale de gestion du risque d'inondation mais aussi des missions de

suivi sur les fonds marins ou l'élaboration d'une cartographie des zones amiantifères. Les actions de suivi ont permis de disposer d'une connaissance approfondie des fonds marins autour de l'île, grâce aux relevés bathymétriques et à l'étude de 17 sites d'évolution du trait de côte. Celle de cartographie a accru la compréhension qu'ont les acteurs du risque amiantifère sur 26 communes. Cette action s'inscrit en cohérence avec celles menées par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et porte à 46 le nombre de localités de l'île bénéficiaires d'un travail de cartographie sur les zones potentiellement amiantifères. Concernant la problématique des inondations, les projets sont encore trop peu nombreux pour pouvoir avoir un impact réel. Par ailleurs, de nombreux retards dans les travaux ont émaillé la programmation, ce qui explique que le taux de consommation de la maquette n'est pas à la hauteur des objectifs. En termes de perspectives, la labellisation de plusieurs Programmes d'action et de prévention des inondations (PAPI) et l'adoption d'avenants sur des projets en cours permettraient une dynamisation de la Pi 05b sur la fin de la programmation.

- Tourisme (Pi06c) – évaluation flash – 2021

Le secteur touristique en Corse est l'une des principales activités présente sur le territoire. Le PO Corse 2014-2020, s'est focalisé sur quatre objectifs : élever la connaissance du patrimoine régional corse, diversifier l'offre touristique, augmenter la fréquentation dans des domaines stratégiques régionaux (tourisme culturel, de bien être et balnéaire) et enfin, allonger la saison touristique (par le biais d'une offre touristique multi-saisons).

Malgré l'atteinte des objectifs initiaux, l'impact réel du FEDER reste assez limité du fait de son enveloppe assez restreinte et de son ambition globale visant à étaler le nombre de touristes sur l'année. En revanche, les actions portées par celui-ci ont permis une montée en gamme de l'offre touristique, d'améliorer l'accessibilité aux sites mais aussi d'obtenir une plus grande satisfaction des usagers et des touristes.

La mobilisation de ces crédits a aussi pu contribuer, d'une certaine manière, à la structuration d'une offre touristique en toutes saisons. Des secteurs ont particulièrement été appuyés grâce au FEDER afin de diversifier l'offre touristique sur le territoire. Il s'agit par exemple du thermalisme, de la randonnée ou encore du cyclisme. La difficulté principale, dans la mesure réelle des impacts, réside dans le fait que les réalisations s'inscrivent essentiellement dans le temps long et que le succès de ces dernières dépend de facteurs externes (l'accès aux transports, développement des modalités d'hébergement, activités situées aux alentours, etc...). Néanmoins, la fréquentation touristique en haute saison a eu tendance à diminuer entre 2014 et 2019 ce qui laisse à supposer que l'objectif de désaisonnalisation est peu à peu atteint.

Une synthèse détaillée de ces évaluations est disponible en annexe.

Par ailleurs, deux évaluations sont en train d'être menées. Il s'agit de l'évaluation du volet Recherche et Développement (Pi01a et Pi01b) et du volet compétitivité des entreprises du programme FEDER-FSE Corse 2014-2020.

Par conséquent, dans le cadre de ce marché resteront à conduire les évaluations suivantes d'ici à la fin de la programmation :

- Cohésion sociale (Pi09b) – évaluation flash - 2022/2023
- Formation – emploi (Pi10iii) – évaluation approfondie - 2022/2023



Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

L'année 2021 a été beaucoup moins impactée par la crise épidémique que la précédente grâce aux mesures prises pour activer le télétravail. L'autorité de gestion a cependant dû s'adapter aux restrictions sanitaires qui ont empêché, notamment, la tenue d'un comité de suivi en présentiel pour la deuxième année consécutive et limité, de manière générale, les déplacements sur le terrain et les réunions physiques de certaines instances, en particulier le comité régional de programmation des aides dont toutes les sessions ont été organisées par le biais de la procédure écrite.

L'élaboration du RAMO 2020 s'est accompagnée de la rédaction de notes d'attention adressées par l'autorité de gestion aux différents services instructeurs afin d'identifier les mesures en sous-réalisation et de prendre les dispositions adéquates. Ces notes jalonnent la vie du programme et organisent la relation entre AG et SI, positionnant l'AG en tant qu'intermédiaire et fournisseur de conseils.

Dans la droite ligne de l'année précédente, une des priorités de l'autorité de gestion était de sécuriser les dossiers FSE concernant la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, dont la programmation est suspendue depuis le contrôle CICC de 2019. Durant l'année 2021, un accord a été trouvé avec Pôle Emploi pour obtenir les pièces permettant de justifier les indicateurs de suivi du programme : de nouveaux dossiers pourront être déposés durant le premier semestre 2022, les indicateurs des années précédentes pourront être renseignés et justifiés et le retard pris ces dernières années en termes de programmation et de certification pourra être comblé.

A la suite des élections régionales de juin 2021, une nouvelle impulsion a été donnée en matière d'ingénierie financière : de nombreux travaux préparatoires ont été conduits durant le second semestre 2021 pour aboutir au lancement de nouveaux instruments en 2022 et pour sécuriser le processus. Le retard des projets d'ingénierie financière avait jusqu'à présent limité les performances de la mesure 1b et de l'axe 3. Les mesures prises, comme indiqué lors du comité de suivi de mars 2022, devraient permettre de redresser la situation d'ici la clôture.

D'une manière générale, la crise COVID a ralenti le travail des SI, notamment en matière de certification.

Mais les gestionnaires ont pu justifier auprès de l'AG, qui s'est montrée particulièrement attentive, que la dynamique en cours laisse augurer une progression considérable en 2022 et 2023, notamment pour les mesures 4c (économie d'énergie), 5b (risques naturels) et 9b (zones urbaines défavorisées) où des dossiers importants sont en instance de programmation et de certification.

L'année 2021 a vu l'approbation du volet REACT au 28/10. Du fait de cette adoption tardive, aucun dossier n'a été programmé en 2021 sur les nouveaux axes, mais l'AG a recruté un agent chargé d'accompagner les SI dans la mise en œuvre des mesures REACT afin de combler ce retard dès l'année 2022. L'année 2021 n'a pas vu de remontée de dépenses sur CRII, mais les dossiers sont désormais directement pilotés par l'AG et devraient être présentés en 2022.

L'année 2021 a vu la réalisation et/ou l'achèvement de nombreuses études d'impact du PO 2014/2020, sur la mobilité, le numérique, l'énergie, les risques naturels et le tourisme. Les résultats de ces études ont permis d'enrichir le RAMO 2021 (notamment le travail accompli sur les indicateurs) et de mieux cerner les premiers effets du PO FEDER FSE Corse 2014/2020. Ces études ont aussi permis de revenir sur les indicateurs de résultat et de réalisation et d'alerter efficacement les services instructeurs sur l'atteinte des cibles. Ces réflexions conduiront l'AG, comme annoncé au comité de suivi de mars 2022, de proposer des modifications du programme durant le second semestre 2022 afin d'anticiper la clôture dans les meilleures conditions.

L'année 2021 a vu également la poursuite de la préparation du PO FEDER FSE+ 2021/2027 : **le service évaluation de l'AG** a été particulièrement sollicité pour définir les lignes de partage entre les documents programmatiques mettant en œuvre les fonds européens et pour définir des mesures plus opérationnelles en se fondant sur l'expérience. L'année 2021 a en partie été consacrée à la réalisation de l'étude d'évaluation environnementale stratégique du programme 2021/2027, transmise à l'autorité environnementale fin 2021. Par ailleurs, de nombreuses réunions de travail ont été organisées, la plupart du temps en visio-conférence pour satisfaire aux exigences sanitaires, afin de préparer le futur programme opérationnel en tenant compte de l'expérience du programme actuel. Ces échanges ont ainsi pu permettre de faire le point sur les difficultés de mise en œuvre des différentes mesures et d'y porter remède. Dans le même temps, la méthode de travail mise en place pour l'anticipation, le contrôle et l'amélioration de la certification des dépenses a été poursuivie et l'AG a pu de nouveau éviter le dégageant d'office.

Le service contrôle interne de l'AG a conduit de nombreuses opérations durant l'année 2021, contribuant fortement à la sécurisation de la gestion du PO FEDER FSE Corse.

Contrôles au niveau du programme : Des vérifications sur le programme sont conduites par l'ensemble des acteurs du contrôle interne et sont transmises à la mission contrôle interne de la DAEMRIPC par le biais des tableaux de suivi du contrôle interne complétés sur la base de checklists : réception de 7 tableaux de suivi et examen de 24 observations.

Contrôles au niveau des opérations : CQG campagne 2020 : 1 dossier clôturé sans irrégularités, échantillonnage de la campagne 2021 réalisé en avril 2021 avec la sélection de 4 dossiers, réalisation des CQG 2021 de septembre à décembre 2021 avec 3 dossiers clôturés sans irrégularité et 1 dossier toujours en cours.

La gestion et le pilotage des risques : pilotage de la cartographie des risques (opérations de sensibilisation des SI) et révision annuelle de la cartographie en collaboration avec l'ensemble des référents Europe de chaque SI.

La prévention des conflits d'intérêts et la lutte anti-fraude : collecte, analyse, suivi, gestion et stockage des déclarations personnelles d'intérêt de l'ensemble des agents ainsi que des agents nouvellement intégrés et travaillant sur les fonds FEDER- FSE ; mise en place du dispositif de lutte anti-fraude et de lutte contre les conflits d'intérêts (ce dispositif a été activé 3 fois en 2021 et les différents risques ont pu être écartés) ; présentation et diffusion aux SI d'une grille d'analyse des signaux d'alerte de fraude et de conflit d'intérêt tout au long de la piste d'audit.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	3 000 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	6 mars 2015
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	CADEC
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	6 Avenue de Paris BP 70063 20176 Ajaccio Cedex01
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché

7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts (\geq 25 000 EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Oui
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Agence de Développement économique de la Corse
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Immeuble le Régent 1 Avenue

	Eugène Macchini 20000 Ajaccio
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Attribution directe d'un marché à des banques ou établissements publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	15 févr. 2018
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	3 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 200 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	1 200 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	1 200 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	750 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	750 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	450 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	450 000,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le	

rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Fonds de garantie
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Garantie
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
26. Valeur totale des prêts effectivement payés aux bénéficiaires finaux en lien avec les contrats de garantie signés (en EUR)	
26.1. Valeur totale des nouveaux instruments de financement par l'emprunt créés par l'initiative PME [art. 39, paragraphe 10, point b) du RPDC]	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	

39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	1 800 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00

38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	450 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	450 000,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	300,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	18,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	1 200 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	6 mars 2015
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46,	

paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	CAPI
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	CAPI Maison du Parc Technologique 20600 BASTIA FRANCE
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Oui
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a),	

b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	CORSE ACTIVE POUR L'INITIATIVE (CAPI)
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Maison du Parc Technologique 20600 BASTIA FRANCE
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	17 août 2018
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	3 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 200 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	1 200 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	1 650 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	750 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	750 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00

15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	900 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	900 000,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Prêts d'honneur
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	

29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	0,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00

37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	1 800 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	900 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	900 000,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	681,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	447,00
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des

	<i>subventions</i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	201,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	147,00
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO08 - Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	480,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	300,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	600 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	6 mars 2015
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	FRANCE ACTIVE

6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	3 rue Franklin 93100 Montreuil
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Oui
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013:	Organisme de droit public ou de droit

personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Agence de Développement économique de la Corse
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Immeuble Le Régent 1 Avenue Eugène Macchini - 20000 Ajaccio
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Attribution directe d'un marché à des banques ou établissements publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	17 juil. 2018
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	1 500 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	600 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	600 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	1 050 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	150 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	150 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	900 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	900 000,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du	

programme (en EUR)	
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Fonds de garantie
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Garantie
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
26. Valeur totale des prêts effectivement payés aux bénéficiaires finaux en lien avec les contrats de garantie signés (en EUR)	
26.1. Valeur totale des nouveaux instruments de financement par l'emprunt créés par l'initiative PME [art. 39, paragraphe 10, point b) du RPDC]	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	

29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion	

active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	900 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	900 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	900 000,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	200,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	1 - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	01 - Renforcer la recherche, le

	<i>développement technologique et l'innovation</i>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	2 400 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	31 déc. 2014
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	FEMUI QUI Venture
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	20200 Bastia
7. modalités de mise en œuvre	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Accomplissement direct des tâches d'exécution, dans le cas d'un instrument financier consistant uniquement en prêts ou garanties [conformément à l'article 38, paragraphe 4, point d), du RPDC]
8. Type d'instrument financier	Gestion directe
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts (\geq 25 000 EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne	Organisme accomplissant directement des tâches d'exécution

d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	FEMU QUI Venture
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	20200 Bastia
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Fonds d'amorçage
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	4 000 000,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	2 400 000,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	2 400 000,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	2 400 000,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	1 600 000,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement	

sur un prêt (en EUR)	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	1,00
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	10,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	3 000 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	31 déc. 2014
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de garantie dédié aux PME
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	Avenue de Paris - 20000 Ajaccio
7. modalités de mise en œuvre	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Accomplissement direct des tâches d'exécution, dans le cas d'un instrument financier consistant uniquement en prêts ou garanties [conformément à l'article 38, paragraphe 4, point d), du RPDC]
8. Type d'instrument financier	Gestion directe
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts (\geq 25 000 EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises)	Non

conformément à SEC/2011/1134 final	
9.0.3. Garanties	Oui
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme accomplissant directement des tâches d'exécution
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	CADEC
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Avenue de Paris - 20000 Ajaccio
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Garantie
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Garantie
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
26. Valeur totale des prêts effectivement payés aux bénéficiaires finaux en lien avec les contrats de garantie signés (en EUR)	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-	

participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	

<i>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</i>	CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	1 283,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
-----------------	---

--

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie
-----------------	---

--

Axe prioritaire	11 - Assistance technique REACT-EU
-----------------	------------------------------------

--

Axe prioritaire	12 - COVID-FSE Investir dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
-----------------	---

--

Axe prioritaire	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
-----------------	--

--

Axe prioritaire	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
-----------------	---

--

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
-----------------	---

--

Axe prioritaire	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
-----------------	---

--

Axe prioritaire	6 - Renforcer la cohésion sociale
-----------------	-----------------------------------

--

Axe prioritaire	7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
-----------------	---

Axe prioritaire	8 - Assistance technique FEDER
-----------------	--------------------------------

Axe prioritaire	9 - Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
2	124 235,29	1,38%
4	27 897 322,08	90,74%
5	10 863 775,88	56,58%
Total	38 885 333,25	27,52%

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE
[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU
PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°
1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Réponses aux observations RAMO	Résumé à l'intention des citoyens	18 oct. 2022	Réponses aux observations RAMO	Ares(2022)7241042	Réponses aux observations RAMO	19 oct. 2022	n0040ns0

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.19	Instrument financier [CADEC] : La somme [3 000 000,00] de tous les montants (3.1) de Objectif thématique doit être égale à 14.1 : 1 200 000,00
Avertissement	2.28	Instruments financiers FEMUI QUI Venture, [Fonds d'amorçage]: 25 doit être égal à 25.1 + 25.2 + 25.3
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 1, indicateur: 8, catégorie de région: T, année: 2019 (0,00 < 22 500 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 1, indicateur: 8, catégorie de région: T, année: 2020 (6 000 000,00 < 22 500 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 1, indicateur: 8, catégorie de région: T, année: 2021 (6 000 000,00 < 22 500 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: 2, indicateur: 11, catégorie de région: , année: 2016 (0,00 < 2 045,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: 2, indicateur: 11, catégorie de région: , année: 2017 (0,00 < 2 045,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: 4, indicateur: 21, catégorie de région: , année: 2021 (47,00 < 58,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4a, objectif spécifique: 1, indicateur: 14, catégorie de région: T, année: 2018 (596,00 < 850,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 1, indicateur: 21, catégorie de région: T, année: 2018 (55,00 < 58,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 1, indicateur: 21, catégorie de région: T, année: 2019 (55,00 < 58,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 1, indicateur: 21, catégorie de région: T, année: 2020 (0,00 < 58,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 1, indicateur: 21, catégorie de région: T, année: 2021 (47,00 < 58,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: 2, indicateur: 11, catégorie de région: , année: 2018 (19 549,00 > 2 200,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: 2, indicateur: 11, catégorie de région: , année: 2019 (4 105,00 > 2 200,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: 2, indicateur: 11, catégorie de région: , année: 2020 (4 265,00 > 2 200,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: 2, indicateur: 11, catégorie de région: , année: 2021 (4 607,00 > 2 200,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1, indicateur: 11, catégorie de région: T, année: 2018 (19 549,00 > 2 200,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1, indicateur: 11, catégorie de région: T, année: 2019 (4 105,00 > 2 200,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1, indicateur: 11, catégorie de région: T, année: 2020 (4 265,00 > 2 200,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1, indicateur: 11, catégorie de région: T, année: 2021 (4 607,00 > 2 200,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: 1, indicateur: 12, catégorie de région: T, année: 2018 (1 166,09 > 1 100,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: 1, indicateur: 12, catégorie de région: T, année: 2020 (1 166,09 > 1 100,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: 1, indicateur: 12, catégorie de région: T, année: 2021 (1 166,09 > 1 100,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 1, indicateur: 16, catégorie de région: T, année: 2018 (17,00 > 14,50). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 1, indicateur: 16, catégorie de région: T, année: 2019 (17,00 > 14,50). Veuillez vérifier.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 6 340,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: -, indicateur: 13, catégorie de région: , année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 6 340,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: -, indicateur: 13, catégorie de région: , année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 788,89 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, indicateur: 25, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 788,89 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, indicateur: 25, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 928,69 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, indicateur: CO09, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 10 566,67 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: -, indicateur: 13, catégorie de région: , année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 10 566,67 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: -, indicateur: 13, catégorie de région: , année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 100,17 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 2c, indicateur: 3, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 106,18 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO01, catégorie de région: T, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 106,30 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO01, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 106,43 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO01, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 106,43 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO01, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 117,55 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, indicateur: CO09, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 120,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: 19, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 121,21 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: -, indicateur: 14 , catégorie de région: , année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 124,27 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO25, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 130,25 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: T, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 130,25 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 130,25 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 130,25 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.131	La somme des éléments 15 du Fonds de fonds et du Fonds spécifique doit être >= à la somme du «Montant total des contributions du programme aux instruments financiers» figurant à l'appendice 1 de la dernière demande de paiement présentée au cours de l'année de référence, pour l'axe prioritaire visé à l'élément 1.1 et pour les Fonds concernés spécifiés à l'élément 2. Axe prioritaire: 3, somme des éléments 15: 3 900 000,00, montant total des contributions aux instruments financiers dans la dernière demande de paiement: 4 875 000,00.
Avertissement	2.132	L'élément 17 ne doit pas être nul. Les coûts et frais de gestion payés doivent être déclarés même s'ils ne sont pas encore inclus dans les demandes de paiement. Seuls les montants non payés au moyen des ressources du programme sont à exclure. Instrument financier: CADEC.
Avertissement	2.132	L'élément 17 ne doit pas être nul. Les coûts et frais de gestion payés doivent être déclarés même s'ils ne sont pas encore inclus dans les demandes de paiement. Seuls les montants non payés au moyen des ressources du programme sont à exclure. Instrument financier: FRANCE ACTIVE.
Avertissement	2.163	L'élément 39.1 ne doit pas être nul. Instrument financier: CADEC, produit: Fonds de garantie.
Avertissement	2.163	L'élément 39.1 ne doit pas être nul. Instrument financier: CAPI, produit: Prêts d'honneur .
Avertissement	2.163	L'élément 39.1 ne doit pas être nul. Instrument financier: FRANCE ACTIVE, produit: Fonds de garantie.
Avertissement	2.165	Données potentiellement manquantes à l'élément 24 (dès lors que dans le RAMO précédent figurent le même IF et le même produit, l'élément 24 doit être > 0). Instrument financier: CADEC, produit: Fonds de garantie.
Avertissement	2.165	Données potentiellement manquantes à l'élément 24 (dès lors que dans le RAMO précédent figurent le même IF et le même produit, l'élément 24 doit être > 0). Instrument financier: FRANCE ACTIVE, produit: Fonds de garantie.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.165	Données potentiellement manquantes à l'élément 24 (dès lors que dans le RAMO précédent figurent le même IF et le même produit, l'élément 24 doit être > 0). Instrument financier: Fonds de garantie dédié aux PME, produit: Garantie.